

Régime de retraite de Postes Canada Rapport aux participants 2019



Table des matières

Message de la présidente du
Conseil d'administration

- 1 Message du chef des finances et de
la chef du personnel et de la sécurité
- 2 Aperçu des participants
- 4 Nos services aux participants
- 6 Volet à prestations déterminées
(PD) – Survol de 2019
- 7 Volet à cotisations déterminées
(CD) – Survol de 2019
- 8 Gouvernance du Régime
- 10 Stratégie de gestion du risque –
Volet à PD
- 12 Stratégie de gestion du risque –
Volet à CD
- 13 Nos placements – Volet à PD
- 21 Nos placements – Volet à CD
- 24 Points saillants de la situation
financière – Volet à PD
- 25 Résumé des états financiers
- 27 Résumé des évaluations actuarielles
de la capitalisation – Volet à PD
- 32 Glossaire

Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels des employés* de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

Remarque

Pour les besoins du présent rapport, les termes « Régime » et « Régime de retraite » renvoient au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées et le volet à cotisations déterminées, à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite à ses participants par l'entremise du Régime, qui est soumis à la loi fédérale *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers auditées, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web retraitescp.com ou sur demande.

Les termes qui paraissent **en gris en caractères gras** à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

DK19120

Message de la présidente du Conseil d'administration



Jessica L. McDonald

Présidente du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous faire part du Rapport aux participants 2019 du Régime de retraite de Postes Canada. Le Conseil d'administration a comme responsabilité d'agir dans votre intérêt en tant que participant au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Afin de respecter cette obligation, nous adoptons des principes directeurs et des pratiques exemplaires en matière de gouvernance.

Bien qu'elle soit une société d'État, Postes Canada se conforme aux attentes croissantes des secteurs privé et public du Canada en matière de responsabilité sociale. À cette fin, le Conseil d'administration a supervisé un virage vers une approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Notre intention est d'adopter les principes de l'approche ESG dans l'établissement, la conception et la mise en œuvre de la stratégie de placement du régime de retraite de Postes Canada afin de stimuler le rendement à long terme.

En 2019, les placements du Régime ont généré un rendement de 14,7 % en raison des marchés positifs et de l'évolution de la stratégie de placement du Régime.

Le Régime de retraite de Postes Canada a actuellement un ratio de capitalisation de 117 % sur le plan de la continuité, ce qui signifie qu'il est en mesure de couvrir ses paiements aux participants au Régime, comme prévu. Toutefois, le Régime affiche un déficit du point de vue de la solvabilité, c'est-à-dire les paiements aux participants qui seraient nécessaires dans l'éventualité peu probable où Postes Canada cesserait ses activités.

Normalement, Postes Canada devrait effectuer des paiements pour réduire ce déficit de solvabilité. Cependant, au cours des dernières années, les règlements fédéraux nous ont dispensés de cette obligation, ce qui nous a permis d'investir dans l'avenir de la Société. Le Conseil est très conscient du défi que pose la capitalisation du déficit de solvabilité du Régime. Postes Canada collabore avec toutes les parties intéressées et avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour demander un allègement temporaire de ces paiements.

Le Conseil continue également à se concentrer sur la supervision des nouvelles stratégies, qui sont essentielles à notre succès et à notre viabilité. Il reconnaît également l'importance de susciter l'engagement du personnel pour qu'il participe davantage à la création d'une Société canadienne des postes plus durable. Le Conseil approuve les étapes à suivre pour mettre en œuvre ce changement, car ce dernier renforcera le Régime de retraite pour ses participants.

Au nom des administrateurs du Conseil d'administration de Postes Canada, je tiens à remercier le Comité des pensions et sa présidente, Sharon Sparkes, ainsi que Douglas D. Greaves, vice-président, Caisse de retraite et directeur des placements, pour leur gestion. Je remercie aussi le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions pour leurs conseils.

Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité



Wayne Cheeseman
Chef des finances



Susan Margles
Chef du personnel et de la sécurité

Nous sommes heureux d'annoncer que, sur le plan de la continuité, le volet à prestations déterminées du Régime de pension agréé de Postes Canada affiche un excédent de 3,8 milliards de dollars ou, en d'autres mots, est capitalisé à 117 %. Au cours des 10 dernières années, le Régime a connu une croissance de 2,26 milliards de dollars supérieure à l'indice de référence du secteur d'activité. Ces résultats et ces statistiques indiquent un placement judicieux et réussi. Bien que le rendement du capital investi du volet à prestations déterminées en 2019, évalué à 14,7 %, ait été légèrement inférieur à l'indice de référence du secteur, qui se situe à 15,8 %, le rendement du Régime se situait dans la tranche supérieure de 25 % des grands régimes au Canada, avec plus d'un milliard de dollars en actifs.

Le déficit de solvabilité global devant être capitalisé à 5,6 milliards de dollars demeure préoccupant. En vertu des règlements fédéraux en vigueur, Postes Canada devra effectuer des paiements spéciaux de solvabilité en 2020, ce qui réduira les fonds qu'elle prévoit investir dans son avenir. Par conséquent, Postes Canada collabore avec toutes les parties intéressées et avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, afin de demander un allègement temporaire de ces paiements. Il est également préoccupant que l'obligation de capitalisation du régime de retraite de la Société continue d'être assez importante par rapport aux revenus, à la rentabilité et aux flux de trésorerie de la Société.

En 2019, Postes Canada a versé 276,4 millions de dollars en coûts des prestations pour services courants au volet à prestations déterminées du Régime, tandis que les employés ont versé 276,3 millions de dollars, excluant les cotisations pour service accompagné d'option de 4,3 millions de dollars (les deux montants comprennent les cotisations qui faisaient partie de l'équité salariale pour les factrices et facteurs ruraux et suburbains.)

L'actif du volet à cotisations déterminées (CD) du Régime a augmenté, passant de 46,4 millions de dollars à 71 millions de dollars. Un montant de 8,9 millions de dollars de cette augmentation provient du rendement des placements. Nous encourageons les participants au volet à CD à consulter leur relevé personnalisé pour connaître leur taux de rendement personnel.

Nous tenons à remercier pour son leadership et sa contribution à l'entreprise Doug Greaves, vice-président, Caisse de retraite et directeur des placements, qui prendra sa retraite en avril 2020.

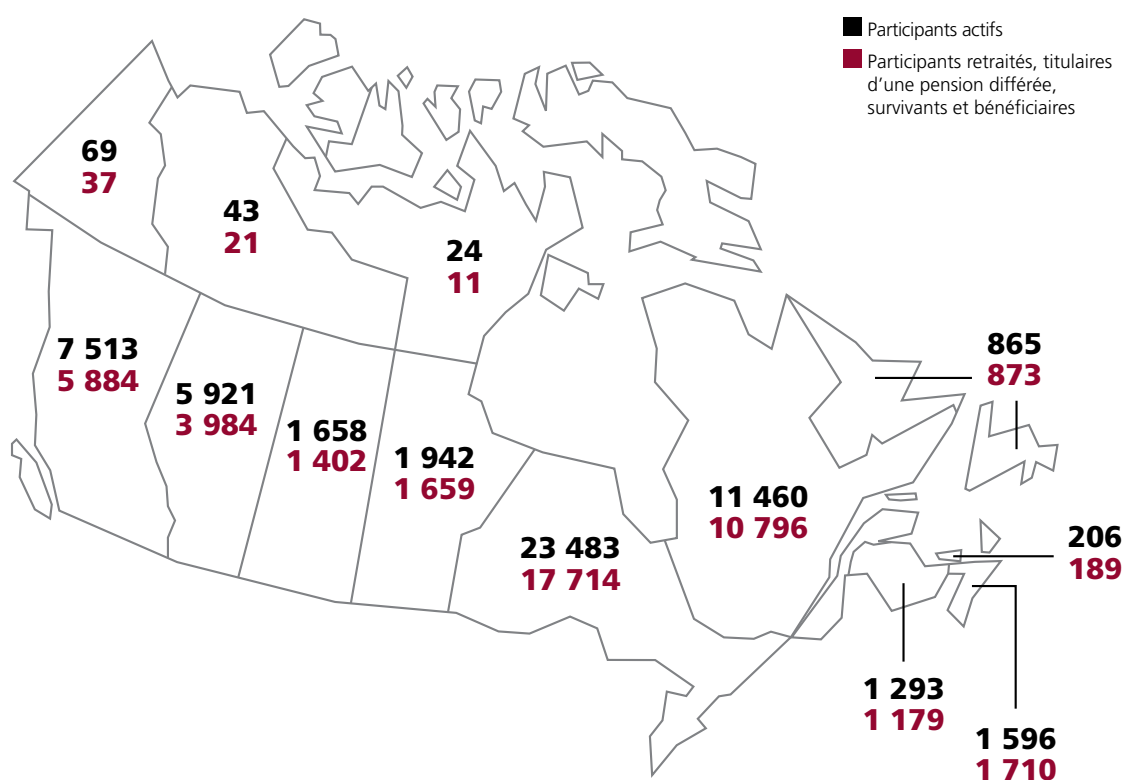
En conclusion, nous remercions également nos employés et retraités pour leur service.

Aperçu des participants

	2015	2016	2017	2018	2019 ¹
Participants actifs	53 238	53 263	53 606	55 586	56 074
Pourcentage	59,1 %	57,5 %	56,3 %	56,1 %	55,2 %
Participants retraités	33 448	35 707	37 644	39 395	41 157
Pourcentage	37,2 %	38,6 %	39,5 %	39,8 %	40,0 %
Titulaires d'une rente différée, survivants et bénéficiaires	3 353	3 603	3 953	4 094	4 431
Pourcentage	3,7 %	3,9 %	4,2 %	4,1 %	4,4 %
Total	90 039	92 573	95 203	99 075	101 662

1. Pour 2019, les renseignements portent sur 98 050 participants au volet à prestations déterminées (PD) et 3 612 participants au volet à cotisations déterminées (CD) du Régime (3 389 participants actifs et 223 participants différés au volet à CD).

Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2019



Répartition des participants actifs et retraités par âge au 31 décembre 2019

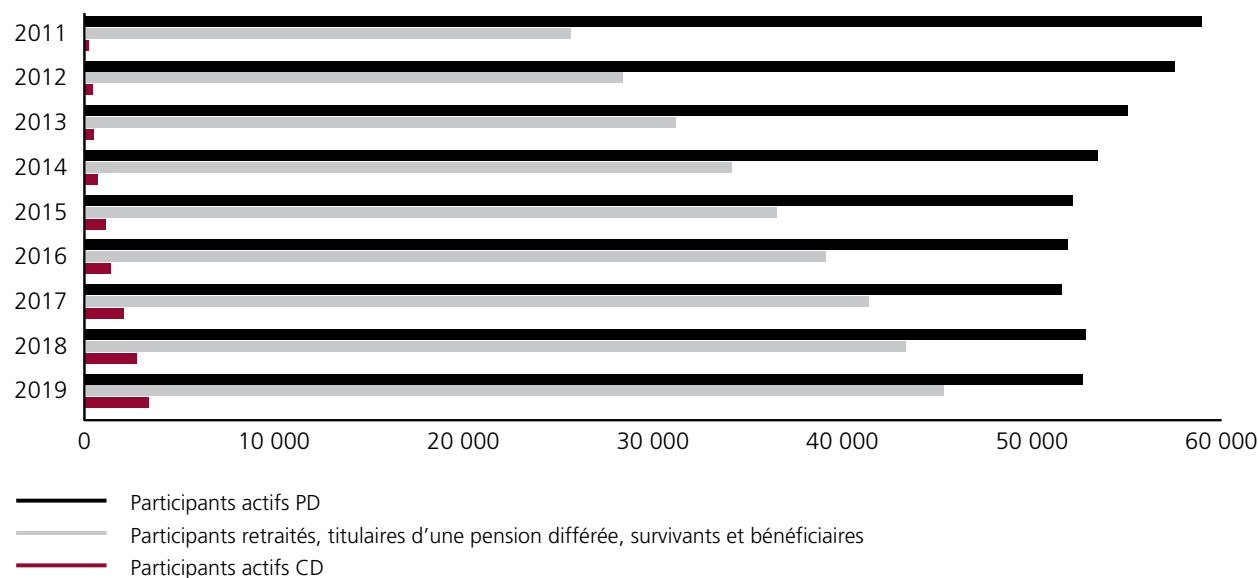
Âge	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	Plus de 79 ans
Participants actifs au volet à PD	1 670	8 095	15 365	19 434	7 872	246	3
Participants actifs au volet à CD	453	1 073	1 034	669	158	2	0
Participants retraités au volet à PD	1	20	150	3 783	23 481	12 824	948

Moyenne d'âge	2019	2018
Participants actifs au volet à PD	49,7	49,6
Participants actifs au volet à CD	41,6	41,6
Participants au volet à PD au départ à la retraite	59,0	61,0
Participants retraités au volet à PD	67,5	66,8

Le saviez-vous?

Au cours des 5 prochaines années, 17 799 participants actifs au volet à PD atteindront l'âge ouvrant droit à pension.

Évolution de la participation au Régime



Le Régime continue à prendre de la maturité. Les retraités représentent maintenant 40 % des participants et près de 60 % des obligations de solvabilité.

Nos services aux participants

Relevés personnels de prestations de retraite

En 2019, l'équipe de la Politique du Régime a préparé près de 93 977 relevés annuels de prestations de retraite personnalisés pour les participants actifs au volet à PD, les participants retraités, les titulaires d'une pension différée et les survivants. De plus, La Financière Sun Life a produit 3 880 relevés pour les participants au volet à CD.

retraitescp.com

Le site Web **retraitescp.com** donne des renseignements sur l'ensemble des programmes de retraite de Postes Canada : les volets à prestations déterminées et à cotisations déterminées du Régime, ainsi que le Régime d'épargne volontaire.

84 574	Visites retraitescp.com
Visites au total	63,208 visiteurs uniques enregistrés en 2019 comparativement à 64 757 en 2018

masunlife.ca

Les participants au volet à CD ont accès à un site Web sur le régime, à l'adresse **masunlife.ca**. Les participants peuvent consulter les soldes de compte personnels et de l'entreprise, l'historique des transactions, les relevés et les **taux de rendement** personnels. Les renseignements sont aussi accessibles par l'entremise de l'**application mobile ma Sun Life**.

1 601	Visites masunlife.ca
	Les trois principales sections consultées étaient les soldes de compte, l'historique des transactions et la répartition des actifs
498	Participants ayant utilisé l'application mobile, avec une moyenne de cinq à six visites par mois

Centre du régime de retraite pour les participants au volet à PD

Le Centre du régime de retraite est au cœur des services aux participants. Il répond aux demandes des participants par téléphone ou par la poste et exécute les transactions. Cette équipe offre des services liés aux questions telles que les ruptures de mariage, le traitement des départs à la retraite, des cessations d'emploi et des décès, les versements des prestations aux nouveaux retraités, les rachats de service accompagné d'option, les mises à jour des bénéficiaires d'assurance vie des retraités et l'obtention des cotisations des employés en cas de congé autorisé. De plus, la Fiducie RBC Services aux investisseurs offre des services aux retraités concernant le versement de leurs prestations de retraite du volet à PD.

44 865	Appels téléphoniques des participants au Centre du régime de retraite
11 182	Appels téléphoniques aux participants
3 174	Appels téléphoniques des retraités à la Fiducie RBC Services aux investisseurs
67 142	Transactions effectuées pour les participants par le Centre du régime de retraite
137 071	Estimations des prestations de retraite effectuées à l'aide du calculateur sur le site Web
4,3/5,0	Cote de satisfaction des participants
4,3/5,0	Cote visée

L'équipe du Centre du régime de retraite s'est engagée à offrir des services rapides, proactifs et empreints de compassion à tous les participants au Régime.

Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life pour les participants au volet à CD

Les représentants du Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life offrent des services aidant les participants à établir leur profil d'investisseur, à choisir leurs options de placement et à remplir l'outil de planification de la retraite. De plus, ils répondent aux messages sécurisés en ligne des participants qui se connectent à leur compte, à [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca).

1 911	Appels téléphoniques des participants
	Les trois principales raisons des appels étaient les soldes de compte, les départs à la retraite / les cessations d'emploi, les retraits et les transferts (entrée/sortie).
110	Messages répondus
94 %	Cote de satisfaction des participants
95 %	Cote visée

Ateliers de préretraite offerts aux participants du volet à PD

Des ateliers de préretraite en personne sont offerts aux participants du volet à PD pour les aider à entreprendre leur retraite. Ces ateliers sont offerts par invitation seulement aux participants au Régime qui sont à cinq ans de l'obtention d'une pension non réduite. Ces ateliers portent sur les caractéristiques du Régime de retraite de Postes Canada, les avantages sociaux à la retraite, les programmes gouvernementaux, la planification financière, la planification testamentaire et successorale, la santé et le mieux-être. Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs de la part des participants qui ont assisté aux ateliers.

62	Ateliers de préretraite
1 836	Participants aux ateliers
257	Consultations individuelles au cours des ateliers

Webinaires pour les participants au volet à CD

Les participants au volet à CD ont accès gratuitement à une série de webinaires de 60 minutes offerts par la Financière Sun Life. Ces webinaires interactifs sont conçus pour fournir de l'information facile à comprendre sur l'épargne et la planification financière de la retraite à tous les participants, peu importe à quelle étape de leur carrière ils sont rendus. Visitez le site [retraitescp.com](https://www.retraitescp.com) > Cotisations déterminées (CD) > Retraite > Ateliers et webinaires pour en savoir plus sur les sujets présentés et vous inscrire à une prochaine séance sur le site [sunlife.ca/monargent](https://www.sunlife.ca/monargent).

8	Webinaires Sun Life
176	Inscriptions aux webinaires
301	Vues de webinaires sur demande

Outils en ligne pour les participants au volet à CD

Découvrez les outils mon argent et consultez vos placements sur le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca)

Êtes-vous en bonne voie d'atteindre vos objectifs de retraite? Utilisez l'outil **Planificateur de retraite** pour voir si votre épargne vous permettra de réaliser votre objectif de retraite.

Vous aimeriez savoir quelles sont les options de placement qui vous conviennent le mieux? Utilisez l'outil **Répartition de l'actif**.

Si vous êtes un investisseur dans la catégorie « Aidez-moi à le faire » ou dans la catégorie « Je le ferai moi-même », vous pourriez utiliser l'outil **Rééquilibrage automatique**. Avec cette fonction, la composition de l'actif se rééquilibre automatiquement chaque trimestre, sans intervention de votre part.

Au 31 décembre 2019

18 %	Participants ayant complété l'outil Planificateur de retraite
14 %	Participants ayant complété l'outil Répartition de l'actif
54 %	Participants ayant complété l'outil Rééquilibrage automatique

Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2019

Actif du volet à PD

27,6 milliards de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2019

Taux de rendement en 2019

14,7 %

Indice de référence

15,8 %

Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2019

Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé¹

(moyenne de trois ans)

5,6 milliards de dollars

Capitalisation à **82,9** %

Excédent sur le plan de la continuité

3,8 milliards de dollars

Capitalisation à **117,0** %

Déficit sur le plan de la solvabilité – valeur du marché¹

(approche de liquidation)

4,9 milliards de dollars

Capitalisation à **84,9** %

Suite au changement réglementaire effectué en juin 2017, Postes Canada n'a pas eu à faire de versements spéciaux supplémentaires en 2019. Pour plus d'informations concernant l'allègement de la capitalisation, voir à la page 27.

+ Cotisations en 2019

Participants

280,6 millions de dollars²

Postes Canada Service courant

276,4 millions de dollars

Postes Canada Paiements spéciaux

44 millions de dollars

- Prestations versées en 2019

1 049 millions de dollars

1. Voir à la page 26.

2. Le montant comprend 4,3 millions de dollars de cotisations pour service accompagné d'option.



Appels des participants au Centre du régime de retraite

44 865



Cote de satisfaction des participants

4,3/5,0



Visites uniques sur le site retraitescp.com

63 208

Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2019

Actif du volet à CD **71,0** millions de dollars

Actif du REV¹ **12,9** millions de dollars

Total de l'actif **83,9** millions de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2019

1. Régime d'épargne volontaire

Échelle des taux de rendement en 2019



Indice de référence : Les participants peuvent se reporter à la section Rendement des placements du site masunlife.ca pour consulter les rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

* Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2019 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de 17,6 %. Reportez-vous à la page 20 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

Au 31 décembre	2018	2019
Participants actifs	2 747	3 494
Participants différés	125	223
Actif du volet à CD	46,4 M\$	71,0 M\$
Cotisations de Postes Canada	9,4 M\$	11,7 M\$
Cotisations des participants	5,6 M\$	7,1 M\$
Revenus de placements	(600 000\$)	8,9 M\$
Retraits et frais	(5,2 M\$)	(3,1 M\$)
Cotisations moyennes (% de la paie)	2018	2019
Postes Canada	6,2 %	6,3 %
Participants	3,8 %	3,9 %
Régime d'épargne volontaire (REV)	2018	2019
Actif	10,0 M\$	12,9 M\$
Cotisations des participants	2,4 M\$	2,4 M\$
Cotisations moyennes des participants au REV (% de la paie)	3,5 %	3,9 %
Participants au REV	611	736



Appels des participants au Centre de service à la clientèle de la Sun Life

1 911



Cote de satisfaction des participants

94%



Visites uniques sur le site masunlife.ca

1 601

Vous voulez connaître le rendement de vos placements en 2019?

Reportez-vous au relevé personnalisé de la Sun Life daté du 31 décembre 2019 que vous avez reçu chez vous, ou rendez-vous sur le site masunlife.ca.

Gouvernance du Régime

Postes Canada a comme vision que tous les participants au Régime de retraite aient une sécurité financière à la retraite, et sa mission consiste à gérer avec prudence le Régime au profit des participants.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de la capitalisation du Régime et de la conception de son modèle qui détermine les prestations offertes aux participants au Régime. Elle est également l'administratrice du Régime, et est responsable de la gestion du Régime et des placements de la caisse de retraite.

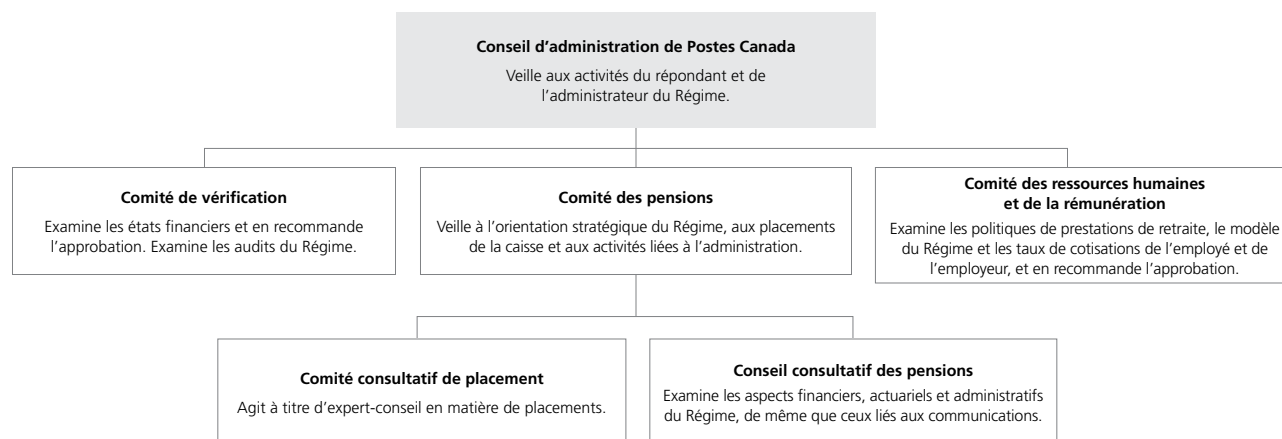
Le Conseil d'administration de Postes Canada surveille ces activités afin de s'assurer qu'elles sont effectuées de façon responsable et dans l'intérêt de tous les participants au Régime. Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil suit ses normes de conduite qui englobent les règles d'éthique, notamment en matière de conflit d'intérêts,

de précautions, de diligence et de compétences (disponibles sur postescanada.ca > Notre entreprise > À notre sujet > Gouvernance d'entreprise).

Une structure de gouvernance robuste a été établie par le Conseil pour le Régime (ci-dessous).

Les comités qui relèvent directement du Conseil sont composés de membres du Conseil choisis pour leur expertise s'appliquant aux régimes de retraite. Le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions (CCP) comprennent des représentants des agents négociateurs et donnent au Comité des pensions des conseils sur les placements et l'administration. Les rapports des réunions du CCP sont présentés sur le site retraitescp.com > Gouvernance > Conseil consultatif des pensions > Les réunions du CCP.

Pour en savoir plus, visitez le site retraitescp.com à l'onglet Gouvernance.



Liste des membres du Conseil d'administration et des comités au 31 décembre 2019

Conseil d'administration

Jessica L. McDonald IAS.A (présidente)^{1,2,3}
 Doug Ettinger
 Lloyd Bryant^{1,2}
 Bernd Christmas^{1,2}
 Michèle Desjardins³
 Mélanie Dunn³
 Claude Germain^{1,2}
 Suromitra Sanatani LL.B., ICD.D.³
 Alain Sans Cartier^{3,4}
 Jim Sinclair³
 Sharon Sparkes CPA, CA, MBA, IAS.A^{1,2}

1. Membre du Comité des pensions
2. Membre du Comité de vérification
3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération
4. Retraité en date du 5 décembre 2019

ACMPA Association canadienne des maîtres de poste et adjoints
 AFPC Alliance de la Fonction publique du Canada
 AOPC Association des officiers des postes du Canada
 SEPC Syndicat des employés des postes et communications
 STTP Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

La biographie de chaque membre est disponible sur le site retraitescp.com.

Comité consultatif de placement

J. Lorne Braithwaite B.Com, MBA (président)
 Phillip H. Doherty B.Com, MBA, FCPA, FCA
 Douglas D. Greaves B.A. (spéc.), A.F.A., IAS.A
 Richard L. Knowles A.F.A., B.A. (spéc.)
 Sharon Sparkes CPA, CA, MBA, IAS.A

Représentant des syndicats

Isla Carmichael Ph.D., M.Éd., M.A.

Conseil consultatif des pensions

Représentants de Postes Canada

Douglas D. Greaves B.A. (spéc.), A.F.A., IAS.A (président)
 Rindala El-Hage CPA, CA
 Lou Greco MBA, CPA, CMA
 Julie Philippe CHRP
 Kateri Saumure B.A. Cmm

Représentants élus

Karen Kennedy (participants retraités)
 Max LeBreton (tous les participants actifs)
 William (Bill) R. Price B.A., M.A. (participants retraités)
 Chantal Séguin Flamand B.B.A., CARP
 (employés cadres et exempts)
 Peter Whitaker (participants retraités)

Représentants des syndicats et des associations

Madeleine Cléroux-Abass (STTP)
 Beverly Collins (STTP)
 Rona Eckert (STTP)
 Jean-Philippe Grenier (STTP)
 Jacqueline Gujarati (AFPC / SEPC)
 Daniel Maheux (ACMPA)
 François Paradis CHRP, PPAC (AFPC / SEPC, AOPC, ACMPA)
 Rick Williams (AOPC)

Tâches et responsabilités déléguées à des professionnels qualifiés

L'investissement et les activités d'administration du Régime sont délégués par le Comité des pensions du Conseil aux équipes de la Division des placements, Finances et Politiques des pensions de Postes Canada. Ces équipes sont composées de professionnels qualifiés qui ont les connaissances, les aptitudes, les ressources d'information et l'expertise nécessaires pour exécuter leurs fonctions spécialisées. En plus d'être chargé des mandats de placement gérés à l'interne, le Comité des pensions choisit des gestionnaires de placements externes réputés pour

exécuter des mandats de placement précis conformément à nos énoncés des politiques et des procédures de placement.

Le Comité des pensions fait également appel à des fournisseurs de services externes ayant un savoir-faire spécialisé, tels que des sociétés d'actuares et des sociétés d'experts-conseils, au besoin. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont le Régime est administré et soutenu, consultez le site retraitescp.com sous la rubrique Aperçu de la gouvernance.

Nos bonnes pratiques de gouvernance

Gestion du risque

Le Conseil a établi un cadre de gestion des risques qui définit le seuil de tolérance au risque du Régime en matière d'administration et de placements. Le cadre guide l'élaboration de stratégies visant l'atteinte des objectifs globaux. De plus, le Comité des pensions consulte le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite, qui fournit des conseils sur les possibilités d'exposition aux risques.

La stratégie de gestion du risque est présentée à la page suivante.

Surveillance

Cette pratique comporte l'évaluation trimestrielle du rendement des placements et des ratios de capitalisation. Les listes de vérification de la conformité des placements, le rendement du service, les contrats des fournisseurs de services, les gestionnaires de placements (internes et externes) ainsi que les ententes sur les niveaux de service font également l'objet d'une surveillance régulière.

Évaluation

Les pratiques efficaces de gouvernance et les pratiques prudentes de placement sont évaluées sur une base annuelle à l'aide des questionnaires de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Le Comité des pensions examine les résultats afin de déterminer la mesure dans laquelle le Régime respecte les principes de l'ACOR. Consultez le site capsa-acor.org.

Audits

Des audits sont menés régulièrement par des vérificateurs externes indépendants et nos vérificateurs internes. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) peut effectuer des examens du plan de gouvernance sur place, de temps à autre.

Communication

La communication avec les participants aux volets à PD et à CD du Régime se fait au moyen d'un certain nombre de publications et d'initiatives. En 2019, nous avons communiqué avec les participants en produisant le Rapport aux participants 2018, les relevés de prestations de retraite personnalisés pour les participants actifs et retraités du volet à PD, les bulletins *Parlons régime de retraite* et *En contact*, qui comprenaient un avis concernant les modifications apportées au Régime. Les participants au volet à CD ont reçu des communications additionnelles de la Financière Sun Life, le fournisseur de services liés au volet à CD. La plupart des publications mentionnées ci-dessus ainsi que les états financiers audités du Régime peuvent être consultés à l'adresse retraitescp.com.

En 2019, le groupe de travail pour les communications et consultations (groupe C et C) s'est rencontré à quatre reprises. Des réunions non officielles sans quorum ont eu lieu les 20 juin, 17 juillet et 22 juillet, et une réunion officielle avec quorum a eu lieu le 16 octobre. Le groupe C et C et le Conseil consultatif des pensions se sont rencontrés en juillet pour examiner et échanger leurs commentaires et leurs opinions divergentes sur la lettre « Demande de commentaires sur les options d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité à court terme du Régime de retraite de Postes Canada », qui a été envoyée par la poste à tous les participants au Régime en août. Tous les commentaires ont été dûment notés et pris en considération pour la préparation de la lettre finale par la Société. Le groupe C et C a tenu des élections en 2019 pour élire les représentants des retraités, des survivants et des participants avec pension différée, ainsi que pour élire les membres cadres et exempts du volet à PD. Pour demeurer au fait des activités du groupe C et C, visitez la section Groupe C et C sur le site retraitescp.com. Les participants au Régime sont invités à envoyer leurs questions et préoccupations au groupe C et C, à l'adresse GroupeCCGroup@postescanada.ca.

Stratégie de gestion du risque – Volet à PD

Bon nombre de facteurs peuvent représenter un risque pour la situation financière d'un régime de retraite. Les principaux facteurs sont le risque lié à la capitalisation et le risque lié à l'investissement.

Trois leviers principaux sont mis à la disposition des répondants des régimes de retraite pour les aider à gérer les risques des régimes :



Politique de financement

(cotisations de l'employeur et des employés)



Politique de placement

(stratégies d'amélioration du rendement ou de réduction du risque et stratégies de transfert des risques, comme l'assurance longévité et la souscription de rentes)



Politique sur les prestations

(niveau et type de prestations offertes)

Comprendre les facteurs de risque d'un régime de retraite

Risque de capitalisation

Le risque lié à la capitalisation est l'un des principaux risques auxquels le Régime est exposé. Il s'agit du risque que les taux de croissance des placements et des cotisations ne soient pas suffisants pour respecter les **obligations au titre des prestations de retraite**, occasionnant ainsi un déficit actuariel. Les facteurs les plus importants liés à ce risque sont les baisses des **taux d'actualisation** et un rendement de placements inférieur aux rendements prévus.

Actuellement, le risque le plus important est lié aux taux d'intérêt. Pour les régimes indexés, comme le Régime de retraite de Postes Canada (volet à PD), il s'agit des taux d'intérêt réels, qui sont les taux d'intérêt nets de l'**inflation**.

Le faible niveau des taux d'intérêt des récentes années est l'un des plus importants facteurs de croissance des déficits de solvabilité.

En plus du risque lié aux taux d'intérêt, les placements subissent le risque des marchés, compte tenu du fait que les marchés des capitaux sont imprévisibles. Par conséquent, les rendements ne sont pas garantis et, pour certains types de placements, ils peuvent se révéler assez inconstants.

La situation de capitalisation du Régime peut changer assez rapidement si la valeur des actifs nets de placement ou des obligations au titre des prestations de retraite fluctue. Un tel changement entraînerait une non-concordance entre l'actif du Régime et ses obligations.

Placement en fonction du passif : Des études actif-passif sont menées de temps à autre pour orienter la stratégie de placement du Régime en fonction de facteurs économiques et démographiques. Le Régime continue à prendre de la maturité au fur et à mesure que les participants au Régime vieillissent et que le nombre de retraités augmente. L'étude actif-passif de 2019 a été achevée et approuvée par le Conseil d'administration. L'étude s'est concentrée sur la recherche de stratégies pour faire face à la volatilité du passif, tout en maintenant le rendement des placements. En outre, il a examiné l'étude de 2015 précédemment approuvée. Les recommandations de l'étude guideront la stratégie de placement du Régime pour les trois prochaines années. Il s'agit d'une stratégie à plusieurs étapes guidée par le ratio de solvabilité du Régime.

L'objectif principal du Régime est de réduire au minimum l'instabilité du financement entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite en utilisant des placements en fonction du passif tout en maintenant le rendement. Cette stratégie de placement, qui consiste à gérer l'actif du Régime en fonction de son passif, est considérée comme une forme de réduction du risque.

L'instabilité du financement est réduite au minimum afin de mieux faire correspondre les éléments d'actif du Régime avec les éléments du passif. La **trajectoire** de cette stratégie de placement en fonction du passif modifie la répartition de l'actif cible lorsque le ratio de solvabilité augmente aux niveaux précisés. La répartition cible des **titres à revenu fixe** a été majorée. Les **obligations** de longue durée (c'est-à-dire les obligations de 14 ou 15 ans) ont été majorées afin de mieux correspondre au passif du Régime. Enfin, la répartition cible d'**actifs non traditionnels** (les **actions** de sociétés à capital fermé, biens immobiliers et infrastructures) est majorée graduellement pour améliorer potentiellement les rendements à long terme, tout en diversifiant le risque.

Si la réduction des risques se produit trop rapidement, la situation de capitalisation du Régime ne s'améliorera pas à mesure que les taux d'intérêt se normaliseront. Par conséquent, une trajectoire d'élimination dynamique du risque en cinq étapes a été approuvée afin d'entraîner des changements automatiques à la répartition de l'actif lorsque le ratio de solvabilité augmente aux niveaux précisés. Cette approche approuvée assurera un mouvement graduel vers l'ultime répartition d'éléments d'actif visée et aura pour effet d'améliorer la situation de capitalisation. Le Régime entreprendra un examen de l'étude actif-passif dans trois ans, qui évaluera et possiblement ajustera la stratégie de placement.

Le Comité des pensions gère le risque lié à la capitalisation en effectuant un suivi et un examen réguliers du ratio de capitalisation pour s'assurer que les objectifs de capitalisation sont convenables et que les décisions en matière de placement sont prises conformément à l'Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à prestations déterminées et tiennent compte des données démographiques et des obligations à long terme du Régime.

Le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite veille à la conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime qui sont approuvés par le Comité des pensions et qui établissent les lignes directrices régissant les niveaux de risques prudents en assurant une diversification par catégorie et type d'actif, entre les secteurs de l'industrie, les secteurs géographiques ou économiques et les styles de gestion, ainsi que par liquidité et **capitalisation boursière**. Les risques involontaires, tels que de fortes expositions ou une grande concentration dans un secteur industriel particulier, sont communiqués clairement au gestionnaire de placement pertinent, de même qu'au directeur des placements et au Comité des pensions.

Risque lié aux placements

Le Régime est exposé à divers risques liés aux placements qui peuvent avoir une incidence défavorable sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus du Régime. Les risques liés aux placements comprennent les risques applicables aux actions détenues dans le portefeuille boursier, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit au sein du portefeuille de titres à revenu fixe. Les placements sont exposés au risque de prix et au risque de liquidité. Le risque de prix ou le risque d'évaluation se produit lorsque le prix payé pour un actif est trop élevé. L'équipe de la Division des placements et les gestionnaires de placements externes se penchent longuement sur les mesures financières avant d'investir, afin d'éviter de trop payer. Le risque de liquidité est l'incapacité d'acheter ou de vendre un placement en temps opportun à un prix raisonnable. Une grande partie du total de l'actif dispose d'une liquidité quotidienne et l'équipe de la Division des

placements surveille les besoins de financement à court terme sur une base hebdomadaire.

Des placements sont également faits dans des marchés étrangers, alors il y a un risque de change qui est atténué partiellement par des stratégies de **couverture** tactiques. Des mesures supplémentaires sont prises pour réduire au minimum l'incidence défavorable potentielle de ces risques et pour optimiser les gains du portefeuille de placements, afin que le Régime puisse respecter sa promesse envers les participants, soit de leur verser des prestations de retraite, à un coût raisonnable.

Le cadre de gestion des risques guide l'élaboration des stratégies de placement visant l'atteinte des objectifs globaux. À chaque catégorie d'actif sont associés des risques et des limites, telles que des limites quant à l'exposition aux risques, aux concentrations, aux leviers et aux contreparties. Chacune des catégories d'actif et les expositions aux risques qui s'imposent sont surveillées de près par le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite et l'équipe de la Division des placements. Des mesures sont prises au besoin, en conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime.

Chaque trimestre, les risques liés aux placements sont examinés par le Comité des pensions et le Comité consultatif de placement, en fonction des rapports fournis par l'équipe de la Division des placements.

Politique sur les prestations et autres risques

Le Régime est confronté à d'autres risques qui ne sont pas de nature financière, comme les facteurs démographiques, y compris la longévité réelle des pensionnés par rapport aux prévisions et les règles entourant la capitalisation des régimes de retraite régis par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* ainsi que d'autres lois et normes en vigueur. Nous surveillons les tendances du secteur des pensions et les développements au chapitre des dispositions législatives pour prendre les mesures qui s'imposent lorsque des changements surviennent.

Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à PD

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques liés aux placements du Régime.

Le document *Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à prestations déterminées* (EPPP – Volet à PD) est un document de gouvernance qui sert à diriger les placements de l'actif du volet à PD du Régime. L'EPPP – Volet à PD précise la gouvernance de la caisse, les caractéristiques du Régime, le passif, les objectifs en matière de placement, la politique sur la composition de

l'actif, les investissements autorisés et les contraintes, ainsi que les autres exigences concernant l'investissement et l'administration de l'actif du volet à PD.

L'EPPP – Volet à PD est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'**actuaire** du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP – Volet à PD mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site **retraitescp.com**, sous la rubrique Documents de gouvernance.

Stratégie de gestion du risque – Volet à CD

Les participants au volet à CD ont un profil démographique diversifié, une expérience diversifiée en matière de placements et de finances, ainsi qu'une tolérance au risque diversifiée. La Société est d'avis que la meilleure façon de répondre aux divers besoins de placement des participants au volet à CD est d'offrir une gamme d'options de placement, y compris des options fondées sur le marché (fonds de placement) qui couvrent les principales catégories d'actif et la portée risque / rendement appropriée pour les fonds de retraite.

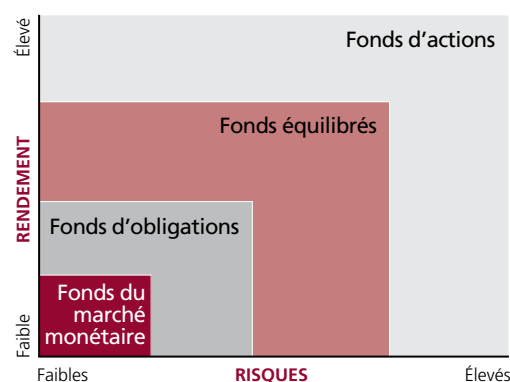
Différentes approches de fonds et de placement peuvent convenir à différents moments de la carrière d'un participant, puisque les options vont d'un faible risque / rendement à un risque / rendement plus élevé. Les participants au volet à CD ont accès au site Web de la Financière Sun Life, masunlife.ca, qui contient des outils et de l'information pour établir leur profil d'investisseur et leur stratégie de placement, et apporter des changements au fil du temps. Le site offre également toute l'information dont ils ont besoin sur les fonds de placement offerts et les rendements historiques des placements. Il incombe aux participants d'utiliser cette information pour faire des choix éclairés.

Si le rendement des placements est élevé pour des fonds comme les fonds à revenu fixe ou les fonds d'actions, les participants en récoltent les fruits et assument le risque. Les fonds distincts, dans lesquels les cotisations des participants sont investies, sont détenus séparément de l'actif de la Financière Sun Life et, bien que la valeur des fonds fluctue l'argent est toujours utilisé au profit des participants.

Certains fonds offerts dans le cadre du volet à CD du Régime de retraite comportent plus de risques que d'autres. Les participants doivent se demander s'ils sont à l'aise avec le niveau de risque associé à leur répartition de l'actif. Les outils sur le site masunlife.ca aideront les participants à prendre leurs décisions.

Postes Canada examine le rendement des fonds du volet à CD du Régime de retraite au moins une fois par semestre et évalue périodiquement, mais pas moins d'une fois par année, le rendement du **gestionnaire de fonds** par rapport aux facteurs qualitatifs et quantitatifs pertinents, et peut proposer des changements à la sélection des fonds existants ou ajouter de nouveaux fonds, au besoin.

Comprendre les risques par rapport au rendement



Énoncé des politiques et des procédures de placement – RAC

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques liés aux placements du Régime.

Le document *Énoncé des politiques et des procédures de placement – Régimes d'accumulation du capital* (EPPP – RAC) est le document de gouvernance quant à la structure de placement des **régimes d'accumulation du capital** offerts par Postes Canada, y compris le volet à CD du Régime. Ce document porte sur la gouvernance de la caisse, la structure de placement et les croyances en matière de placement, de même que les autres exigences

liées à l'investissement et à l'administration de l'actif des régimes d'accumulation du capital. Les objectifs en matière de placement indiqués dans l'EPPP – RAC sont réalisés dans le cadre des obligations contractuelles du fournisseur de services liés au volet à CD, la Financière Sun Life.

L'EPPP – RAC est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'actuaire du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP – RAC mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site retraitescp.com, sous la rubrique Documents de gouvernance.

Aperçu pour 2020

Structure de placement et évaluation des fonds : Postes Canada poursuivra son examen de la structure de placement du Régime d'accumulation du capital, y compris un examen et une analyse des options de placement existantes.

Activités liées à l'administration : Postes Canada continuera à travailler à améliorer l'expérience des membres et à s'assurer qu'ils ont accès aux meilleurs produits et services de leur catégorie à des tarifications concurrentielles.

Nos placements – Volet à PD



Douglas D. Greaves

Vice-président, Caisse de retraite et directeur des placements

Je suis heureux de déclarer un excellent rendement des placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes.

Les actifs nets de placement du Régime ont totalisé 27,6 milliards de dollars au 31 décembre 2019, par rapport à 24,6 milliards de dollars l'année précédente. Le Régime a généré un rendement de 14,7 % en 2019, ce qui est de 1,1 % inférieur à celui de son indice de référence de 15,8 %. Le rendement du Régime en 2019 l'a placé dans le premier quartile par rapport à ses pairs. En combinant ses deux dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 7,6 %, dépassant de 1,0 % son indice de référence.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur quatre ans était de 8,4 %, surpassant son indice de référence de 1,3 %. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,9 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 7,7 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. L'évolution de la stratégie de placement du Régime a contribué au succès de ses placements. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 2 257 millions de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

En 2019, la plupart des grandes catégories d'actif ont affiché des rendements absolus exceptionnellement élevés. Les valeurs de l'actif ont rebondi au début de 2019 après le quatrième trimestre difficile de 2018, au cours duquel les marchés boursiers ont subi une correction. Les tensions commerciales ont créé un environnement commercial incertain et ont donc entraîné de la volatilité tout au long de l'année. Le changement d'orientation de la Réserve fédérale américaine vers la réduction des taux d'intérêt, combiné à de solides données économiques et à l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre les États-Unis et la Chine à la fin de l'année, a contribué à faire grimper les marchés, alors que les craintes de récession se sont estompées. Presque toutes les catégories d'actif du Régime ont affiché des rendements positifs supérieurs à 10 %.

Le Conseil a approuvé l'étude de l'actif et du passif de 2019, qui a mis à jour et simplifié la stratégie de placement en plusieurs étapes en fonction du passif qui guidera le Régime pour les trois prochaines années. L'étude visait à rendre le Régime plus viable en réduisant graduellement la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements. Les rendements de l'actif et la volatilité ont été mis à jour et la variable d'approximation du passif améliorée a été utilisée. Un examen normal de la stratégie aura lieu en 2023.

Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2019 :

La volatilité était considérable en 2019, alimentée par l'incertitude entourant la trajectoire des taux d'intérêt aux États-Unis et par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Soutenues par des données économiques généralement positives, les trois réductions de taux d'intérêt effectuées par la Réserve fédérale américaine et l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre les États-Unis et la Chine ont alimenté des gains presque records sur les marchés boursiers et obligataires. Dans ce contexte macroéconomique positif, les gestionnaires de placements actifs ont fait du rattrapage tout au long de l'année. Cela s'est reflété dans l'excellent rendement absolu du Régime de 14,7 %, qui était inférieur au rendement de 15,8 % de l'indice de référence, malgré la volatilité de l'année. Toutes les catégories d'actif des marchés publics et toutes les catégories d'actif non traditionnelles ont affiché d'excellents rendements (voir la page 18).

Certains des gains des marchés réalisés avec les actions canadiennes, américaines et internationales, avec les obligations nominales et avec les infrastructures ont été prélevés pour financer l'augmentation de l'allocation aux obligations à long terme et aux obligations indexées sur l'inflation.

L'étude de l'actif et du passif du Régime mise à jour a été approuvée par le Conseil d'administration en 2019. À l'aide de la mise à jour des rendements et de la volatilité de l'actif ainsi que de l'amélioration de la variable d'approximation du passif, la stratégie de placement en fonction du passif a été mise à jour. Le Régime poursuivra son approche systématique pour réduire les risques et utilisera la trajectoire de la composition de l'actif mise à jour. Le Régime comportera un peu plus d'actions à chaque phase, ce qui améliorera les rendements et la liquidité.

Le Régime a embauché un directeur de gestion environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) chargé de diriger l'élaboration de la stratégie de placement et du plan d'action fondés sur les principes ESG du Régime de retraite. Cela comprend l'officialisation de notre approche visant à intégrer les critères ESG et les enjeux systémiques plus généraux, comme les changements climatiques et le développement durable, dans nos décisions en matière de détention d'actifs et de placement. La gestion efficace des problèmes ESG est importante pour le rendement à long terme des placements de la caisse de retraite.

Objectifs en matière de placement

La stratégie de l'actif et du passif est mise à jour tous les trois ans. L'étude de 2019 a examiné la stratégie de 2015 et a proposé une stratégie actualisée de gestion de l'actif et du passif, qui a été approuvée par le Conseil d'administration à la fin de 2019.

L'étude a conclu que le Régime est sur la bonne voie grâce à son approche systématique servant à réduire les risques et à utiliser la trajectoire de la composition de l'actif. La stratégie de l'actif et du passif mise à jour assure toujours une composition de l'actif du Régime permettant de combler au mieux son passif et de réduire le risque lié aux taux d'intérêt au fil du temps.

La stratégie vise à assurer que le Régime poursuit sa trajectoire, ou une série de phases, en vertu de laquelle des changements dans la composition de l'actif se produiront lorsqu'une situation de capitalisation prédéterminée sera atteinte. La trajectoire de la composition de l'actif comporte plus d'actions à chaque phase, ce qui serait positif si jamais nous nous retrouvions dans un environnement à faible rendement. Cela améliorera la liquidité du Régime.

La stratégie utilise une variable d'approximation plus élevée pour le passif du Régime et représente mieux les rendements et la volatilité prévus.

En résumé, depuis 2015, le Régime a augmenté ses placements en obligations et a prolongé la **durée des obligations**. Ceci a donné lieu à une meilleure correspondance entre l'actif et le passif. Des investissements supplémentaires dans des placements non traditionnels

continuent d'être effectués progressivement afin de réduire la volatilité des rendements. Les obligations à long terme, les obligations indexées sur l'inflation et les actifs de placement non traditionnels ont été augmentés, tandis que les obligations universelles et les actions ont été réduites. L'adoption de la stratégie a fait diminuer la volatilité de la situation de capitalisation du Régime.

Les objectifs du Régime en matière de placement consistent à sélectionner la composition de l'actif et le niveau de risque qui conviennent afin de réaliser un rendement qui dépasse l'indice de référence et de répondre aux besoins en capitalisation à long terme du Régime.

De solides décisions de placement contribuent à rendre le Régime viable et abordable et aident Postes Canada à respecter sa promesse envers les participants au Régime, soit de leur verser des prestations de retraite à un coût raisonnable.

À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,9 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 7,7 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. À court terme, le Régime utilise un portefeuille de référence pour évaluer le rendement des placements.

Le portefeuille de référence du Régime représente le rendement de l'indice du marché pour chacune des catégories d'actif du Régime.

Composition de l'actif

La composition de l'actif du Régime est conçue dans le but de maximiser les occasions de croissance, de réduire au minimum les risques et de répondre aux exigences du cadre de gestion des risques et du document *Énoncé des politiques et des procédures de placement du volet à prestations déterminées* (EPPP du volet à PD), qui comprend la stratégie de placement en fonction du passif. Conformément à la stratégie, la répartition cible quant à la composition de l'actif du Régime a été rajustée lors de la mise en œuvre de chaque étape de la trajectoire de la stratégie. À la fin de 2019, la composition de l'actif vise 56 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructures et 44 % de titres à revenu fixe.

La composition de l'actif est déterminée en vue de fournir au Régime un taux de rendement net à long terme qui est supérieur de 4,5 % au taux d'inflation prévu de 2 %, ce qui équivaut à un taux total de 6,5 %. On estime que ce taux peut appuyer les objectifs en matière de placement du Régime ainsi que la croissance de ses obligations au titre des prestations de retraite.

À tout moment, la composition de l'actif peut varier par rapport aux objectifs à long terme. L'EPPP du volet à PD a fixé des limites minimales et maximales afin d'avoir une

certaine flexibilité lorsque les conditions du marché changent. La composition de l'actif du Régime, au 31 décembre 2019, était de 58,6 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructures, et de 41,4 % de titres à revenu fixe. Les excellents rendements absolus de 2019 sont attribuables à l'allocation supérieure à l'objectif du Fonds en actions et en biens immobiliers, ainsi qu'à l'allocation en infrastructures et en titres à revenu fixe à long terme.

Le rendement de chaque catégorie d'actif est évalué par rapport à son propre indice de référence pertinent. Au cours de l'année, le Régime a réduit sa pondération en actions américaines, canadiennes et internationales, tout en tirant profit des gains des marchés durant l'année. Ces gains ont été réattribués aux obligations à long terme, aux obligations indexées sur l'inflation, aux biens immobiliers, aux infrastructures et aux fonds d'investissement privés. L'équipe chargée des placements se fonde sur ses connaissances et son savoir-faire pour administrer le portefeuille conformément à l'orientation fournie par l'EPPP du volet à PD.

Aperçu du marché et rendement du marché des capitaux

L'année 2019 a été une année de rendements positifs pour toutes les grandes catégories d'actif. Les préoccupations à l'égard de la croissance mondiale ont mené à des politiques monétaires plus accommodantes à l'échelle mondiale, ce qui a créé un vent favorable pour les titres à revenu fixe et les actions. Les actions ont affiché leur meilleur rendement depuis 2010.

Au début de 2019, l'incertitude quant à la trajectoire des taux d'intérêt aux États-Unis, les craintes d'un ralentissement de la croissance mondiale et les tensions commerciales liées aux négociations ont créé de la volatilité et ont nui aux investissements des entreprises. Les actions ont affiché des évaluations attrayantes après que les craintes d'une récession ont entraîné des baisses importantes au quatrième trimestre de 2018. Les marchés boursiers se sont redressés en janvier après que Jerome Powell, le président du conseil d'administration de la Réserve fédérale américaine a déclaré que celle-ci n'était pas sur une trajectoire prédéterminée de hausses des taux d'intérêt.

L'année 2019 a été marquée par des politiques accommodantes des banques centrales dans plusieurs grandes économies à travers le monde. Les grandes banques centrales n'avaient pas confiance en la conjoncture économique et ont pris des mesures vigoureuses. L'attente d'un virage vers une politique monétaire plus accommodante a entraîné une baisse importante des taux d'intérêt à long terme dans le monde et une hausse de la valeur des actifs. Le montant considérable de la dette à rendement négatif à l'échelle mondiale a fait augmenter la demande pour la dette à rendement positif aux États-Unis et au Canada.

La politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a pris un virage conciliant au troisième trimestre et au début du quatrième avec trois réductions des taux d'intérêt, la première réduction depuis 2008. Les rendements des actions et des obligations ont bondi chaque fois. La Banque centrale européenne (BCE) a repris des mesures d'assouplissement quantitatif. La BCE a réduit ses taux d'intérêt encore plus sous zéro et a relancé son programme d'achat d'obligations.

Les marchés ont réalisé des gains supplémentaires grâce à l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre les États-Unis et la Chine en décembre, qui a été signé en janvier 2020.

Le pétrole était le produit de base le plus performant. Malgré l'intensification des tensions géopolitiques, le marché du pétrole était calme, puisqu'il était bien approvisionné et que les stocks étaient élevés. L'or, un actif refuge, a affiché son meilleur rendement annuel depuis 2010. Les produits de base industriels ont été modérés, car ils ont été touchés par l'incertitude commerciale et le ralentissement de la croissance.

Le Canada a connu une **faible croissance du produit intérieur brut (PIB)**, à un taux inférieur à celui de 2018.

La vigueur du marché du travail, la solidité de la demande des consommateurs et la reprise du marché immobilier ont contribué au rendement. Le taux de chômage était à son plus bas niveau depuis quatre décennies. L'inflation était plus faible que prévu. Les prix du pétrole ont rebondi avant de diminuer quelque peu. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,75 % après avoir augmenté les taux d'intérêt à trois reprises en 2018. Le dollar canadien s'est légèrement apprécié par rapport au dollar américain et on s'attend à ce qu'il demeure à ce niveau, ce qui sera avantageux pour les exportations. L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), signé en 2018, doit être ratifié par les trois pays en 2020 avant de pouvoir entrer en vigueur.

La faible croissance économique aux États-Unis est attribuable à la consommation des consommateurs, soutenue par le taux de chômage le plus bas depuis des décennies. Au cours de l'année, les investissements des entreprises étaient au point mort alors que les négociations commerciales se déroulaient. De nouveaux tarifs douaniers ont été annoncés contre une poignée de pays, ce qui signifie que les investissements des entreprises continueront d'être faibles ou inexistantes. On s'attend à ce que le contexte actuel de faible inflation se maintienne.

L'économie de la zone euro a connu sa plus faible croissance en six ans en raison des ralentissements en France et en Italie et des tensions commerciales sur les exportations. Sur une note positive, le taux de chômage était à son plus bas depuis 2008. La BCE continuera à soutenir la zone euro avec ses taux d'intérêt très bas, dont l'un est inférieur à zéro, et avec sa politique d'assouplissement quantitatif, qui consiste à acheter des actifs financiers avec de l'argent nouvellement créé.

La Banque du Japon a maintenu sa politique monétaire en suspens, car la prise de nouvelles mesures était perçue comme étant inefficace, sauf si des mesures étaient absolument nécessaires, ce qui a maintenu la banque en attente. Entre-temps, le gouvernement japonais a utilisé sa politique budgétaire comme mesure de relance pour maintenir la croissance de son économie et pour soutenir l'inflation.

Le PIB de la Chine a ralenti puisque la demande interne et externe a ralenti. La croissance du crédit dans le secteur privé a ralenti puisque la réduction des risques financiers s'est poursuivie avec le retrait de l'effet de levier excessif. Le différend commercial avec les États-Unis a continué à peser sur les dépenses des entreprises et des consommateurs, et les exportations ont été touchées par les tarifs douaniers américains, même si la Chine a eu recours à des mesures de relance ciblées. L'accord commercial préliminaire signé en janvier 2020 avec les États-Unis contribuera à stimuler la croissance.

Dans l'ensemble, en 2019, les actifs des marchés publics et privés ont affiché d'excellents rendements et ont profité des mesures de relance monétaire. Sur les marchés publics, les actions et les obligations universelles canadiennes ont affiché le meilleur rendement. Les actions canadiennes et américaines à forte capitalisation, alimentées par le secteur des technologies à forte croissance, ont enregistré le meilleur rendement depuis 2010. Les actions internationales ont accusé un retard par rapport à leurs homologues nord-

américaines, car elles ont fait face à obstacles plus importants découlant du ralentissement des facteurs économiques fondamentaux et de l'incertitude commerciale. Les obligations canadiennes et américaines étaient attrayantes par rapport à leurs homologues à rendement négatif dans d'autres grands marchés et ont attiré des investisseurs étrangers. Le marché prévoit une faible croissance et un faible taux d'inflation continu à l'avenir.

Rendement de la caisse de retraite

Le Régime a affiché un taux de rendement de 14,7 % en 2019, par rapport à celui de son indice de référence, fixé à 15,8 %.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur 4 ans est de 8,4 % et, à long terme, le rendement sur 10 ans est de 8,9 %. Ce résultat se compare favorablement aux indices de référence du portefeuille de la caisse, qui se situent à 7,1 % et à 7,7 % pour les mêmes périodes. L'évolution de la stratégie de placement du Régime a contribué au succès de ses placements.

Les actions américaines, canadiennes et internationales, les infrastructures, les titres de créance à rendement élevé, les biens immobiliers et les titres à revenu fixe nominaux

canadiens du Régime ont produit les meilleurs rendements de l'année, suivis des obligations à rendement réel et des fonds d'investissement privés.

Les fonds d'investissement privés ont profité des gains en évaluation des actifs et des profits découlant de la sortie de certains portefeuilles de placement. Les placements en infrastructures ont profité des augmentations des évaluations des actifs et des revenus touchés.

La catégorie d'actif des biens immobiliers a continué à générer des gains grâce aux ventes d'actifs, aux revenus de location et à l'augmentation des évaluations. Cette catégorie d'actif offre une protection contre l'inflation et une source de revenus prévisible.

Aperçu pour 2020

La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite. L'étude de l'actif et du passif a été mise à jour en 2019 et sera mise à jour tous les trois ans.

Les placements dans les actifs non traditionnels continueront à croître. L'équipe de la Division des placements est très sélective quant à la qualité des actifs et au prix d'achat de ces placements.

Nous allons continuer d'élargir notre exposition géographique en investissant dans des biens immobiliers européens et américains.

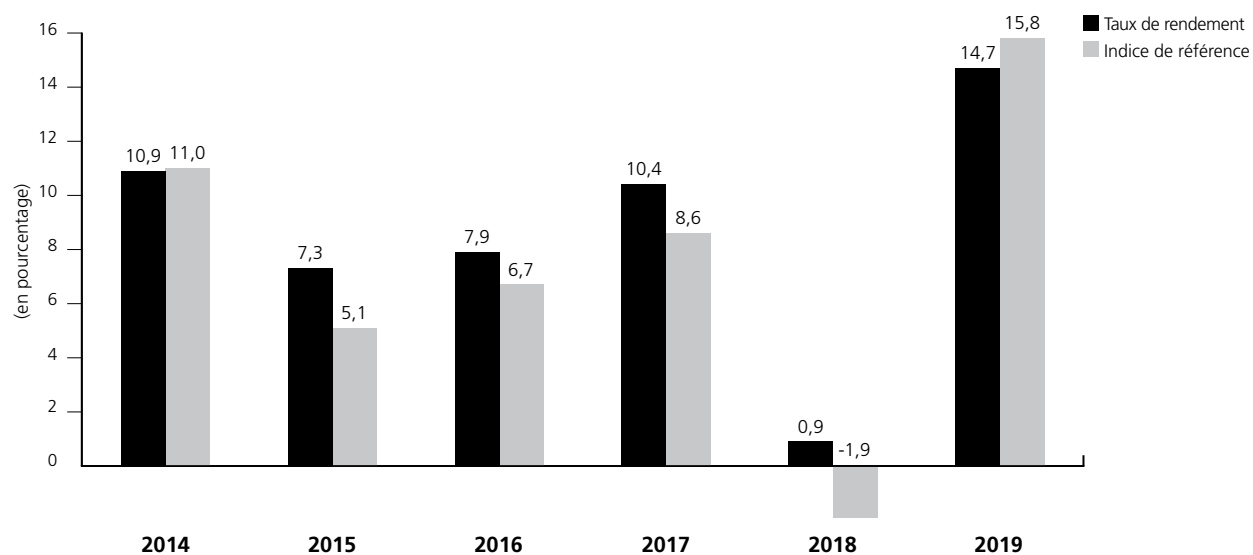
L'élaboration de notre stratégie de placement et de notre plan d'action fondés sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est une priorité absolue pour 2020. La gestion efficace des problèmes ESG est importante pour le rendement à long terme des placements de la caisse de retraite.

Au début de 2020, le Régime devient signataire des Principes pour l'investissement responsable, qui sont appuyés par les Nations Unies. Le Régime aura accès à des ressources et à du soutien, car il s'engage à utiliser des placements durables pour améliorer les rendements et gérer les risques.

Nous maintiendrons notre engagement à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime. Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement sans prendre de risques inutiles.

La COVID-19, qui a été déclarée pandémie en mars 2020, et la volatilité du marché des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes de retraite qui en découlent pourraient avoir un effet négatif sur l'excédent de continuité du Régime en 2020. Cet effet négatif pourrait être considérablement inférieur aux prévisions, tout comme son incidence sur les paiements de solvabilité pour 2021 et au-delà, ce qui pourrait être nettement supérieur aux prévisions.

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence

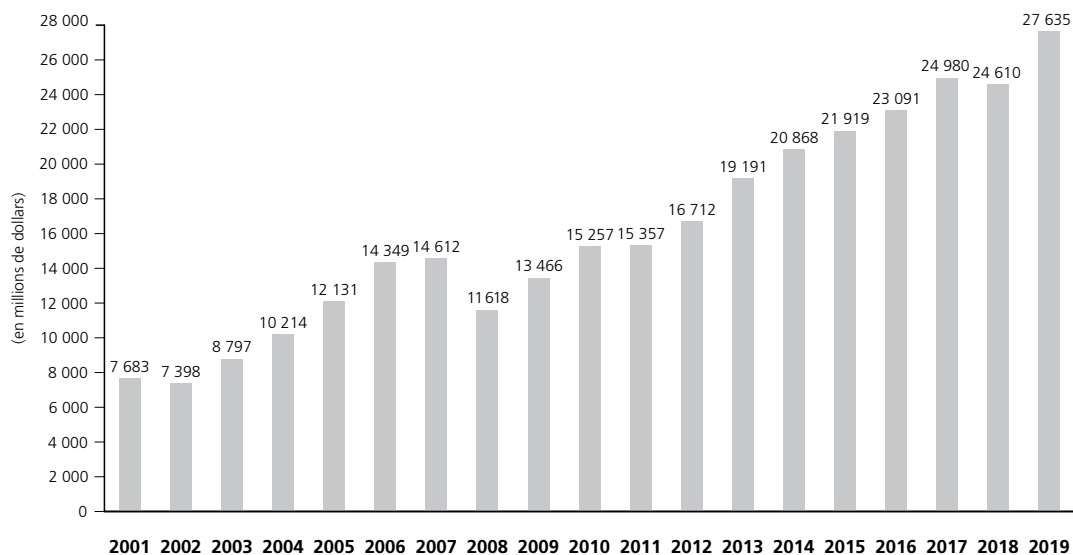


Taux de rendement

	Au cours des 10 dernières années	Au cours des 5 dernières années	En 2019
Notre Régime	8,9 %	8,1 %	14,7 %
Indice de référence du Régime	7,7 %	6,7 %	15,8 %
Indice de référence du groupe de pairs ¹	8,8 %	8,0 %	13,6 %
Taux de rendement du Régime visé à long terme	6,7 %		

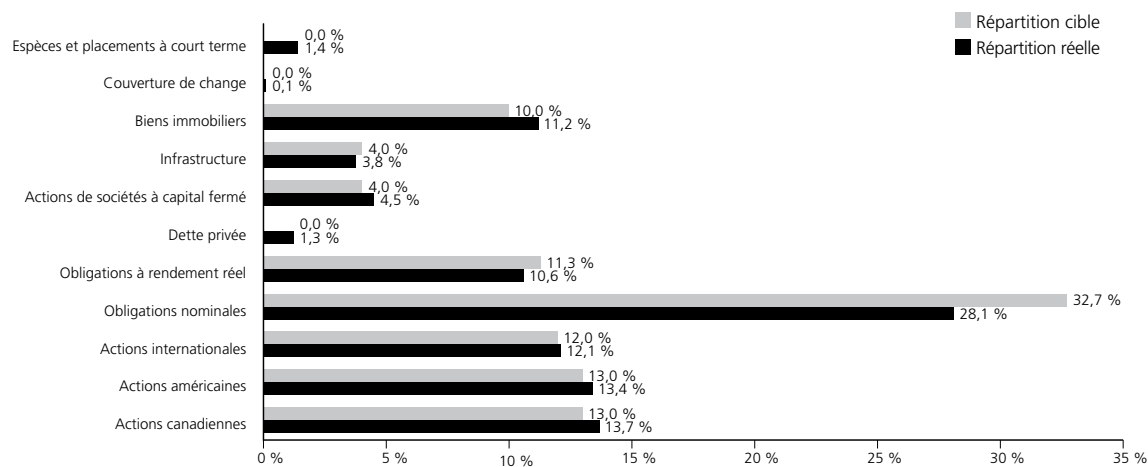
1. Données de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie fondées sur le rendement des grands régimes de retraite canadiens (plus d'un milliard de dollars).

Actifs nets de placement



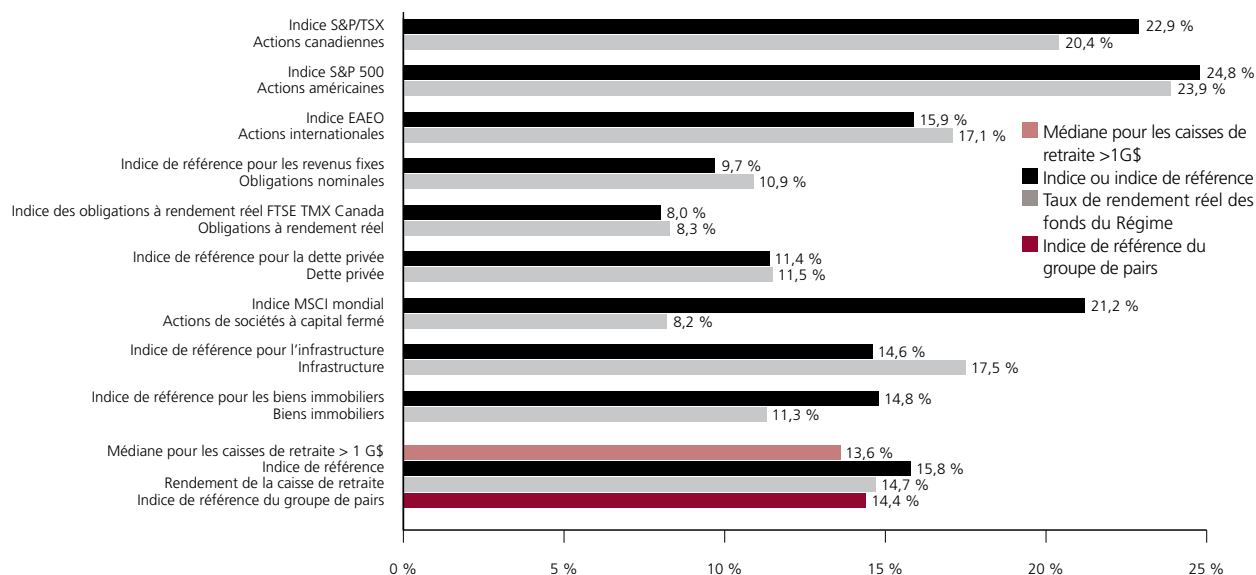
Les actifs nets de placement correspondent à la somme des placements et des créances relatives aux placements, moins les passifs liés aux placements.

Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime



L'indice de référence de l'immobilier est composé à 50% de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à 50% de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada. L'indice de référence de l'infrastructure est de 50% d'indice obligataire à rendement réel FTSE TMX Canada et indice mondial MSCI 50%.

Coûts de gestion des placements

Étude comparative menée par CEM Benchmarking

Par tranche de 100 \$ d'actifs moyens	2017	2018
Régime	0,39 \$	0,41 \$
Groupe de pairs	0,50 \$	0,48 \$
Indice de référence	0,45 \$	0,48 \$

Les coûts des placements du Régime sont inférieurs de 16,5 millions de dollars à ceux de l'indice de référence.

Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Banque Toronto-Dominion	190,1 \$	0,69 %
Banque Royale du Canada	188,6	0,68
Banque de Nouvelle-Écosse	142,9	0,52
Financière Manuvie	130,1	0,47
Microsoft Corp.	119,6	0,43
Apple Inc.	110,8	0,40
Enbridge Inc.	108,0	0,39
SPDR S&P 500 ETF Trust	100,2	0,36
Banque de Montréal	91,0	0,33
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	90,4	0,33
Suncor Énergie Inc., nouvelle action ordinaire	90,3	0,33
Alphabet Inc.	87,1	0,32
Brookfield Asset Management Inc. Class A, action ordinaire	85,7	0,31
Canadian Natural Resources Ltd	84,6	0,31
BCE Inc., nouvelle action ordinaire	80,8	0,29
Telus Corporation, action ordinaire	79,8	0,29
Banque Canadienne Impériale de Commerce	79,7	0,29
Corporation TC Énergie, action ordinaire	75,4	0,27
Rogers Communications Inc. Class B	69,4	0,25
	2 004,5 \$	7,25 %

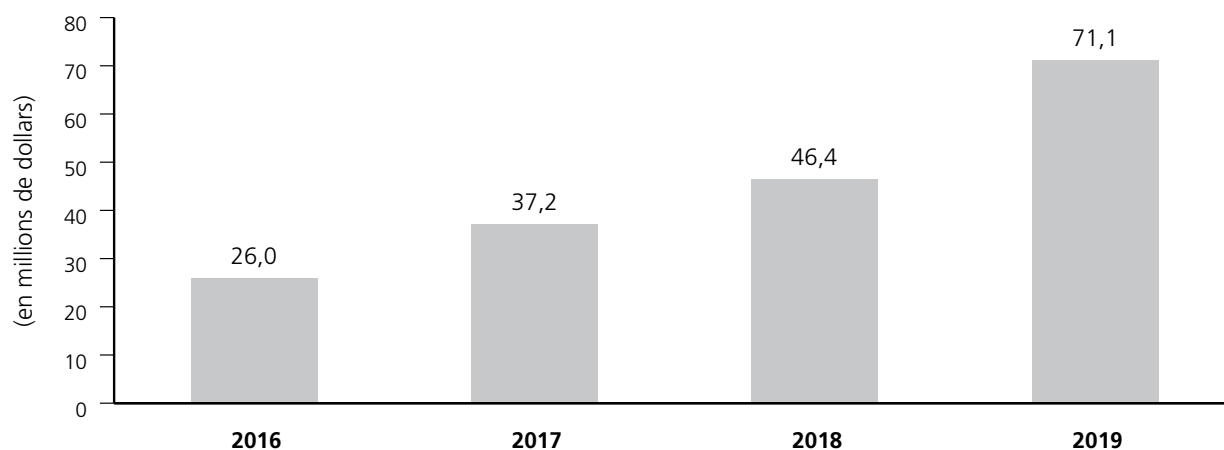
Nos placements – Volet à CD

Taux de rendement

Au 31 décembre 2019

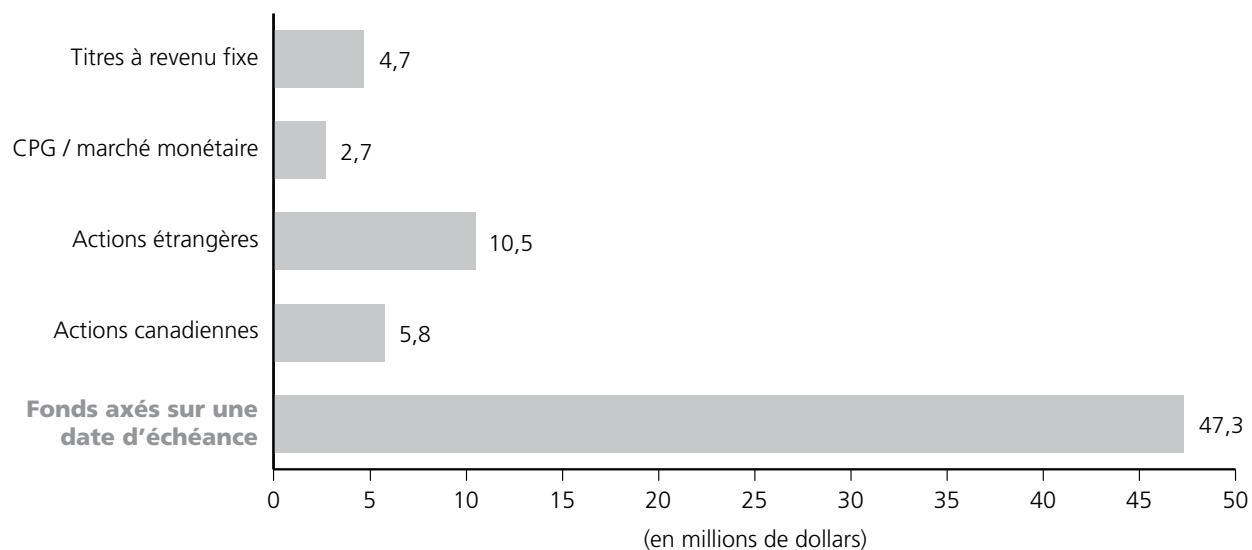
Fond	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	12,4 %	5,9 %	7,4 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	14,2 %	6,7 %	8,1 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	14,8 %	7,2 %	8,5 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	17,4 %	7,8 %	8,9 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	18,8 %	8,5 %	9,3 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	20,1 %	9,0 %	9,6 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	20,6 %	9,2 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	20,7 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	20,6 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	12,2 %	5,2 %	6,2 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	24,8 %	14,2 %	16,0 %
Actions canadiennes CC&L	23,6 %	6,7 %	8,4 %
Actions mondiales MFS	25,2 %	12,5 %	13,8 %
Actions internationales MFS	22,5 %	11,2 %	10,1 %
Marché monétaire Financière Sun Life	1,8 %	1,1 %	1,1 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	6,7 %	3,1 %	4,2 %
Actions canadiennes GPTD	22,9 %	6,3 %	6,9 %

Actifs de placement

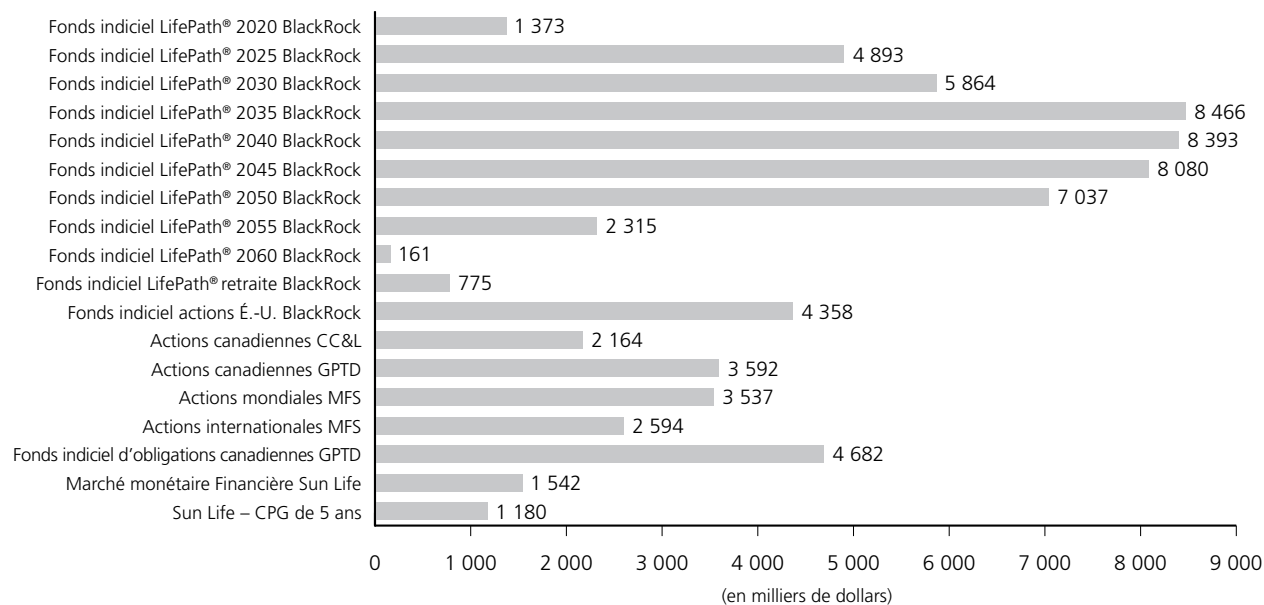


Composition de l'actif

Au 31 décembre 2019



Composition détaillée de l'actif



Frais de gestion des fonds

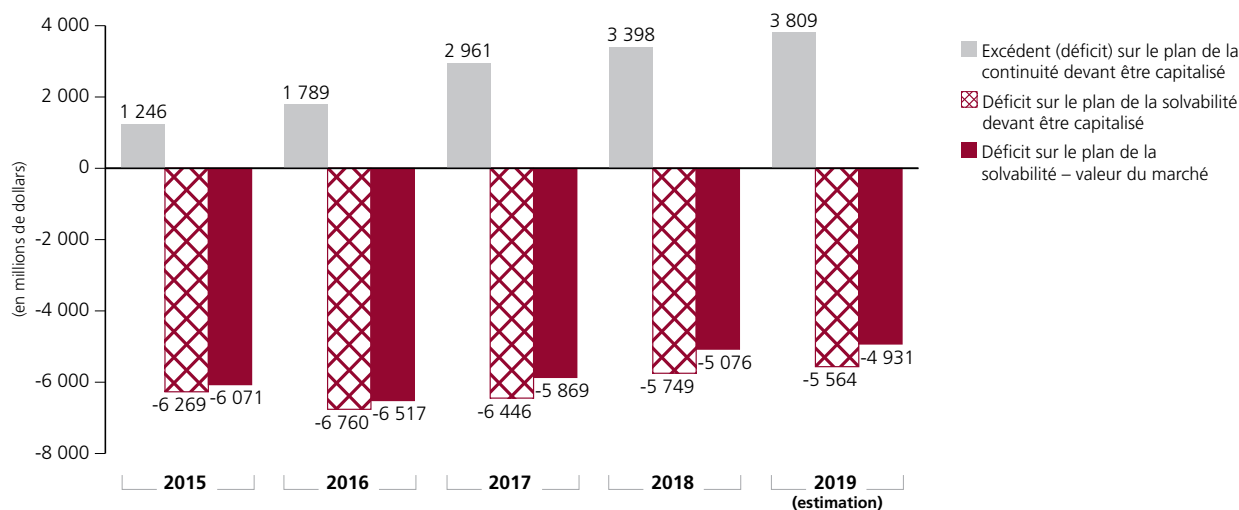
Au 31 décembre 2019

Fond	Pourcentage annualisé
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	0,29 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	0,34 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	0,40 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	0,45 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	0,45 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	0,46 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	0,46 %
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	0,47 %
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	0,48 %
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	0,29 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	0,19 %
Actions canadiennes CC&L	0,34 %
Actions mondiales MFS	0,59 %
Actions internationales MFS	0,61 %
Marché monétaire Financière Sun Life	0,19 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	0,19 %
Actions canadiennes GPTD	0,20 %

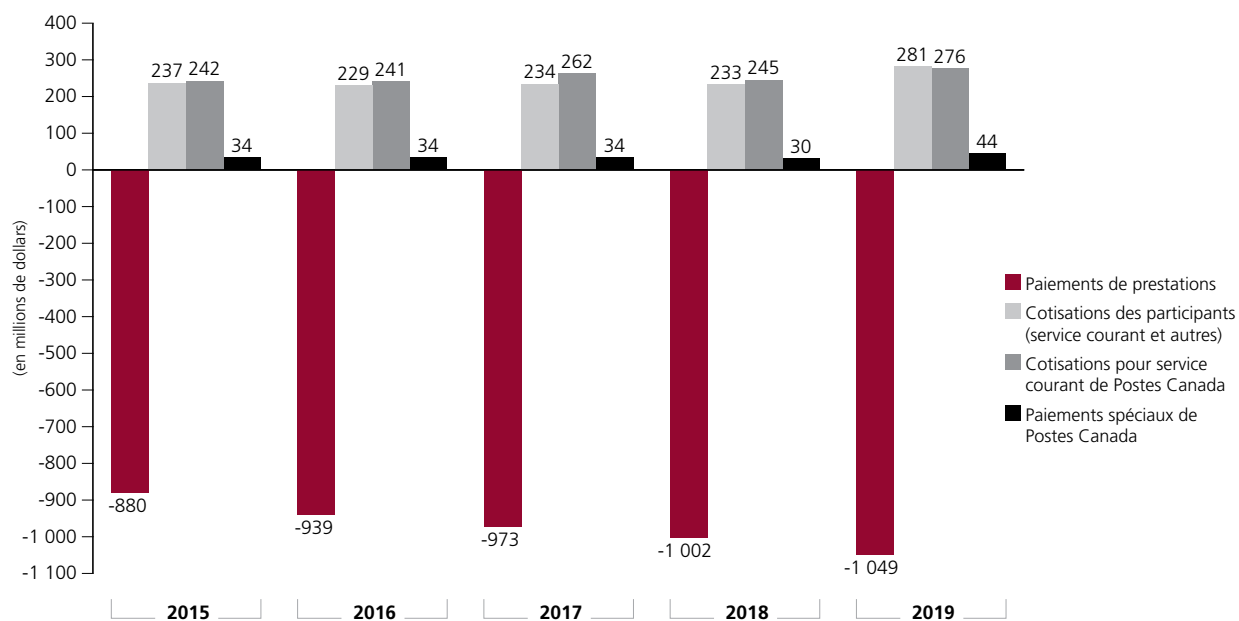
Les **frais de gestion des fonds** indiqués couvrent les coûts d'exploitation et de l'expertise en placements. Ils sont également assujettis à la taxe de vente applicable, qui n'est pas incluse dans les montants indiqués ci-dessus.

Points saillants de la situation financière – Volet à PD

Situation de capitalisation du Régime



Cotisations et paiements de prestations



Les cotisations de Postes Canada représentent le montant payé après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit.

En 2019, les cotisations des participants de 281 millions de dollars comprenaient 4,3 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

Résumé des états financiers

Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 14,7 % en 2019. À la fin de l'année, le Régime affichait 27 756 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD), ce qui

représente une augmentation de 3 041 millions de dollars par rapport aux 24 715 millions de dollars (y compris 46 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2018.

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

L'augmentation de 3 041 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée du revenu de placements de 3 608 millions de dollars et des cotisations de 621 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 053 millions de dollars et les frais de 135 millions de dollars.

Les revenus de placements, qui comprennent les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés ou non réalisés, se sont élevés à 3 608 millions de dollars en 2019, par rapport à 243 millions de dollars en 2018.

En 2019, les cotisations au Régime s'élevaient à 621 millions de dollars, comparativement à 523 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 98 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2019 se sont élevés à 1 053 millions de dollars, comparativement à 1 007 millions de dollars en 2018, ce qui représente une augmentation de 46 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 4,28 % du nombre de retraités en 2019.

Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élèvent à 22 504 millions de dollars (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 21 574 millions de dollars (y compris 46 millions de dollars dans le volet à CD) en 2018, ce qui représente une augmentation de 930 millions de dollars.

Cette hausse est principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'aux nouvelles prestations de retraite constituées et aux changements dans les **hypothèses actuarielles** partiellement compensés par les prestations de retraite et par les gains actuariels.

(en millions de dollars)	2019			2018		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	27 685	71	27 756	24 669	46	24 715
Obligations au titre des prestations de retraite	22 433	71	22 504	21 528	46	21 574

Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2019 a représenté un excédent de 5 252 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 3 809 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 5 252 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 3 809 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle**

de l'actif (ou lissage) de 1 443 millions de dollars. La méthode de lissage des éléments d'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel rajustement actuariel n'est plus permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

Les états financiers audités complets, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site retraitescp.com ou sur demande.

Rétrospective financière sur cinq ans

Situation financière (en millions de dollars)	2019	2018	2017	2016	2015
Actif					
Placements	27 594 \$	24 662 \$	24 910 \$	23 075 \$	21 884 \$
Créances relatives aux placements	246	149	255	160	196
Cotisations et autres apports à recevoir	99	103	112	112	110
Total de l'actif	27 939 \$	24 914 \$	25 277 \$	23 347 \$	22 190 \$
Passif					
Passif lié aux placements	134	152	148	118	143
Créditeurs et charges à payer	49	47	47	37	42
Total du passif	183 \$	199 \$	195 \$	155 \$	185 \$
Actif net disponible pour le service des prestations	27 756 \$	24 715 \$	25 082 \$	23 192 \$	22 005 \$
Obligations au titre des prestations de retraite et excédent					
Obligations au titre des prestations de retraite	22 504 \$	21 574 \$	20 827 \$	20 301 \$	19 234 \$
Excédent	5 252	3 141	4 255	2 891	2 771
Total des obligations au titre des prestations de retraite et excédent	27 756 \$	24 715 \$	25 082 \$	23 192 \$	22 005 \$
Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations (en millions de dollars)	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus de placements	3 608 \$	243 \$	2 439 \$	1 721 \$	1 522 \$
Cotisations – Répondant					
Service courant	288	254	269	246	246
Paiements spéciaux	45	30	34	34	34
Cotisations – Participants					
Service courant	284	234	234	226	229
Service accompagné d'option et autres	4	5	5	6	10
Total des cotisations	621 \$	523 \$	542 \$	512 \$	519 \$
Moins					
Prestations					
Prestations de retraite et de survivants	968	928	887	847	800
Valeur de transferts et autres	85	79	89	94	82
Total des prestations	1 053 \$	1 007 \$	976 \$	941 \$	882 \$
Frais d'administration					
Frais d'administration du Régime	25	25	23	21	21
Frais de placement	110	101	92	84	78
Total des frais d'administration	135 \$	126 \$	115 \$	105 \$	99 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	3 041 \$	(367) \$	1 890 \$	1 187 \$	1 060 \$
Évolution des obligations au titre des prestations de retraite (en millions de dollars)	2019	2018	2017	2016	2015
Intérêts sur les obligations au titre des prestations de retraite	1 166 \$	1 128 \$	1 101 \$	1 100 \$	1 067 \$
Prestations de retraite constituées	577	502	511	474	466
Changements au niveau des hypothèses actuarielles	322	129	(4)	532	49
Pertes actuarielles nettes (gains)	(82)	(5)	(106)	(98)	(98)
Prestations payées	(1 053)	(1 007)	(976)	(941)	(882)
Augmentation (diminution) nette des obligations au titre des prestations de retraite	930 \$	747 \$	526 \$	1 067 \$	602 \$

Résumé des évaluations actuarielles de la capitalisation – Volet à PD

Postes Canada doit déposer chaque année des évaluations actuarielles du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite. Une évaluation actuarielle est un bilan de santé du Régime. Elle a pour but de déterminer la situation de capitalisation du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, à une date précise. La dernière évaluation actuarielle a été déposée en juin 2019 et a fourni les résultats au 31 décembre 2018.

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la continuité

Situation de capitalisation sur le plan de la continuité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2019		Données réelles de 2018	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif évalué sur le plan de la continuité (valeur lissée)	26 242		24 845	
Obligations sur le plan de la continuité	22 433		21 447	
Excédent sur le plan de la continuité	3 809	117,0 %	3 398	115,8 %

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la solvabilité

Situation de capitalisation sur le plan de la solvabilité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2019		Données réelles de 2018	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif de solvabilité (valeur du marché)	27 645		24 629	
Obligations sur le plan de la solvabilité	32 576		29 705	
Déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur du marché de l'actif du Régime)	(4 931)	84,9 %	(5 076)	82,9 %
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (selon la méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans)	(5 564)	82,9 %	(5 749)	80,6 %

Le déficit sur le plan de la solvabilité selon la valeur du marché de l'actif du Régime a diminué, passant de 5 076 millions de dollars à la fin de 2018 à un déficit estimatif de 4 931 millions de dollars à la fin de 2019. Cette baisse est principalement attribuable à un rendement plus élevé que prévu sur les actifs et à la mise à jour des hypothèses démographiques tirées d'une étude sur les résultats de 2019, ce qui a été partiellement compensé par une diminution du taux d'actualisation.

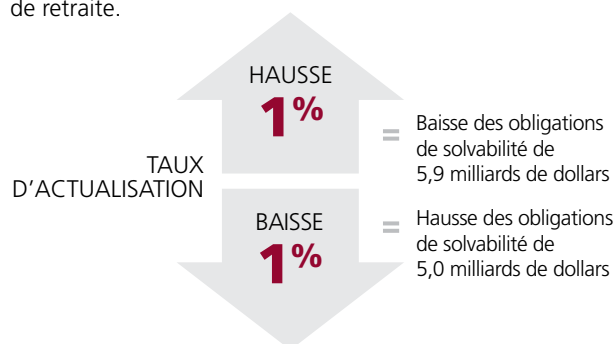
Le ratio de solvabilité moyen sur trois ans, utilisé aux fins de l'évaluation, a augmenté en 2019, passant de 80,6 % à 82,9 %. Le déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé est donc passé de 5 749 millions de dollars à la fin de 2018 à un montant estimé à 5 564 millions de dollars à la fin de 2019.

Si le Régime avait pris fin et avait été liquidé le 31 décembre 2018, il n'y aurait pas eu assez d'actifs pour payer la totalité des prestations de retraite.

Lorsque les taux d'intérêt sont faibles, plus d'argent doit être mis de côté. Par exemple, une personne aurait besoin en moyenne de 1,2 million de dollars si elle prenait sa retraite à 60 ans pour recevoir des prestations de retraite annuelles de 50 000 \$ semblables à celles offertes par

notre Régime à un taux d'intérêt de 4 %. Ce montant augmente de plus de 15 % et atteint 1,4 million de dollars, lorsque les taux d'intérêt chutent à 3 %.

Si on multiplie ce montant par le nombre de participants à notre Régime, on constate qu'un léger changement aux taux d'actualisation a une incidence considérable sur l'ensemble des obligations au titre des prestations de retraite. Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation des obligations au titre des prestations de retraite sur le plan de la solvabilité. De même, une augmentation des taux d'actualisation se traduirait par une diminution des obligations au titre des prestations de retraite.



Cotisations

Cotisations (en millions de dollars)	2019	2020 ¹
Participants	281	287
Cotisations régulières de Postes Canada	276	339
Paiements spéciaux de Postes Canada ²	44	33
Total des cotisations	601	659

Partage du coût des prestations pour service courant ³ (cotisations régulières)	2019	2020 ¹
Participants	50 %	47 %
Postes Canada	50 %	53 %

1. Estimation.

2. Après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit.

3. À l'exclusion des cotisations rétroactives et des cotisations pour service accompagné d'option.

Les paiements spéciaux effectués par Postes Canada en 2019 comprennent 12 millions de dollars liés à la modification du Régime pour les factrices et facteurs ruraux et suburbains, le reste étant des paiements complémentaires. Les paiements complémentaires sont prévus pour 2020 seulement (déficit de transfert). Les paiements complémentaires sont requis pour payer la totalité de la valeur de transfert lorsqu'un participant quitte le Régime, puisque le ratio de solvabilité est inférieur à 100 %, et comprennent les paiements complémentaires supplémentaires requis par le BSIF depuis 2014 étant donné l'allègement de la capitalisation du déficit.

Allègement de la capitalisation du déficit

Au cours des dernières années, la faiblesse des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité a fait augmenter de beaucoup les obligations et les déficits du Régime au titre de la solvabilité. De 2011 à 2013, Postes Canada a utilisé des mesures d'allègement de solvabilité, comme l'autorise la législation sur les régimes de retraite pour tous les régimes réglementés par le gouvernement fédéral. En vertu de ces mesures, le montant maximal de l'allègement ne peut dépasser 15 % de la valeur du marché de l'actif du Régime établie à la fin de l'exercice précédent.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Ce règlement accorde un allègement dispensant Postes Canada de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). Pour Postes Canada, ce règlement remplace les mesures d'allègement de solvabilité en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de*

pension (LNPP). Il s'agissait d'une période d'allègement temporaire qui reconnaît les défis opérationnels auxquels Postes Canada doit faire face. Le 23 juin 2017, le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. Compte tenu de cette réglementation, Postes Canada n'a pas été tenue d'effectuer des paiements de solvabilité en 2019 mais, sans allègement temporaire des paiements de solvabilité, elle s'attend à effectuer des paiements estimés à 366 millions de dollars en 2020. Ces paiements représentent un risque pour les flux de trésorerie de la Société au cours des prochaines années. La solution à court terme que privilégie la Société consiste à obtenir un allègement temporaire la dispensant de l'obligation d'effectuer ces paiements; Postes Canada étudie ses options à court terme avec toutes les parties intéressées, y compris son actionnaire unique, le gouvernement du Canada.

Allègement (en millions de dollars)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Allègement de solvabilité en vertu de la <i>Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension</i>	1 179	–	–	–	–	1 289	1 150
Allègement en vertu du <i>Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes</i>	–	1 269	1 360	1 254	1 352	–	–

L'allègement de la capitalisation du déficit présente d'autres risques potentiels pour le Régime et ses participants. La valeur des actifs du Régime est inférieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre si Postes Canada avait les liquidités nécessaires pour effectuer les paiements spéciaux. Il y a donc un risque d'érosion en ce qui concerne les évaluations sur le plan de la solvabilité et sur le plan de la continuité au cours de la période d'allègement. L'incidence sera fonction de facteurs tels que les rendements des placements et les taux d'intérêt. Le Régime peut, à l'heure actuelle, verser toutes les prestations aux participants à mesure qu'elles deviennent payables, et cela ne devrait pas changer au cours de la période d'allègement. Cependant, Postes Canada doit trouver des solutions à long terme pour faire en sorte que le Régime demeure viable et abordable pour les participants et pour la Société.

Postes Canada et les participants au Régime continuent à verser les cotisations régulières (pour service courant) pendant l'allègement de la capitalisation du déficit.

L'allègement ne s'applique qu'aux paiements spéciaux pour la capitalisation du déficit. Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de combler tout déficit du Régime et de s'assurer que le Régime est viable.

Pendant l'allègement temporaire, Postes Canada, à titre d'administratrice du Régime, continuera à déposer des évaluations actuarielles annuelles auprès des organismes de réglementation pour surveiller l'état du Régime. Cet état est communiqué à tous les participants au Régime au moins une fois par année.

Sans aucun allègement de la capitalisation, les paiements spéciaux de Postes Canada nécessaires pour capitaliser le déficit se seraient élevés à 1 194 millions de dollars en 2019 (dont 44 millions de dollars versés en paiements complémentaires). Cela aurait porté le montant total des cotisations de Postes Canada à 1 470 millions de dollars en 2019, soit 53 % des salaires donnant droit à pension.

Historique des évaluations actuarielles de la capitalisation

Le BSIF exige qu'une évaluation actuarielle soit effectuée sur le plan de la continuité et de la solvabilité. Avant 2010, les évaluations actuarielles obligatoires de la capitalisation devaient être déposées tous les trois ans, à moins que les régimes n'affichent un déficit sur le plan de la solvabilité. Cependant, les répondants des régimes pouvaient, s'ils le souhaitaient, décider de les déposer à un intervalle moindre. Depuis 2010, les évaluations actuarielles de la capitalisation doivent être déposées chaque année, à moins que la situation de capitalisation ne dépasse 120 %. Postes Canada déposera l'évaluation actuarielle de la capitalisation du Régime pour 2019 d'ici juin 2020.

Au 31 décembre (en millions de dollars)	Estimation		Évaluations actuarielles de la capitalisation déposées ¹								
	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Sur le plan de la continuité (en supposant que le Régime reste en place)											
Valeur du marché de l'actif	27 685 \$	24 669 \$	25 045 \$	23 166 \$	21 987 \$	20 932 \$	19 262 \$	16 775 \$	15 431 \$	15 376 \$	13 576 \$
Ajustement de lissage de l'actif	(1 443)	176	(1 322)	(1 124)	(1 541)	(1 832)	(1 527)	(352)	716	488	1 357
Valeur lissée de l'actif	26 242	24 845	23 723	22 042	20 446	19 100	17 735	16 423	16 147	15 864	14 933
Objectif de capitalisation	22 433	21 447	20 762	20 253	19 200	18 600	18 031	16 342	16 551	16 039	14 365
Excédent (déficit)	3 809 \$	3 398 \$	2 961 \$	1 789 \$	1 246 \$	500 \$	(296) \$	81 \$	(404) \$	(175) \$	568 \$
Ratio de capitalisation	117,0 %	115,8 %	114,3 %	108,8 %	106,5 %	102,7 %	98,4 %	100,5 %	97,6 %	98,9 %	104,0 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la continuité											
Taux d'actualisation	5,20 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	6,20 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux de rendement réel (net de l'inflation)	3,20 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %	3,30 %	3,30 %	3,70 %
Sur le plan de la solvabilité (en supposant que le Régime prenne fin à la date de l'évaluation)											
Valeur du marché de l'actif (net des frais de résiliation)	27 645 \$	24 629 \$	25 005 \$	23 146 \$	21 967 \$	20 912 \$	19 250 \$	16 763 \$	15 419 \$	15 364 \$	13 573 \$
Obligations sur le plan de la solvabilité	32 576	29 705	30 874	29 663	28 038	27 790	24 266	23 279	22 014	19 056	16 777
Sur le plan de la solvabilité – Valeur du marché											
Excédent (déficit)	(4 931) \$	(5 076) \$	(5 869) \$	(6 517) \$	(6 071) \$	(6 878) \$	(5 016) \$	(6 516) \$	(6 595) \$	(3 692) \$	(3 204) \$
Ratio de solvabilité	84,9 %	82,9 %	81,0 %	78,0 %	78,3 %	75,3 %	79,3 %	72,0 %	70,0 %	80,6 %	80,9 %
Sur le plan de la solvabilité – Capitalisation requise											
Excédent (déficit)	(5 564) \$	(5 749) \$	(6 446) \$	(6 760) \$	(6 269) \$	(6 801) \$	(6 345) \$	(5 890) \$	(4 689) \$	(3 204) \$	(1 847) \$
Ratio de solvabilité	82,9 %	80,6 %	79,1 %	77,2 %	77,6 %	75,5 %	73,9 %	74,7 %	78,7 %	83,2 %	89,0 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la solvabilité											
Taux d'actualisation (taux de rendement réel, net de l'inflation)											
Pour les valeurs de transfert											
Taux pour les 10 premières années ²	1,20 %	1,70 %	1,40 %	1,10 %	1,30 %	1,30 %	1,70 %	1,10 %	1,30 %	1,70 %	2,10 %
Taux après 10 ans ²	1,20 %	1,80 %	1,60 %	1,30 %	1,80 %	1,60 %	2,30 %	1,30 %	1,60 %	2,30 %	2,70 %
Pour les rentes viagères	0,60 %	1,30 %	0,90 %	1,10 %	1,20 %	1,10 %	1,80 %	1,50 %	1,60 %	2,20 %	2,70 %

1. Une évaluation actuarielle de la capitalisation pour 2008 n'était pas requise par le BSIF.

2. 15 ans avant 2005.

Questions et réponses sur l'évaluation actuarielle – Volet à PD

Qu'est-ce qu'une évaluation actuarielle et qu'est-ce qu'elle permet de déterminer?

Une évaluation actuarielle est en quelque sorte le bilan de la situation financière à long terme d'un régime de retraite à une date précise. Les services d'un actuaire indépendant sont retenus par le Conseil d'administration de Postes Canada pour effectuer une évaluation actuarielle. L'évaluation compare les actifs du régime aux obligations au titre des prestations de retraite pour déterminer s'il y a un excédent ou un déficit de fonds pour couvrir la valeur des prestations de retraite accumulées.

Les obligations au titre des prestations de retraite représentent le coût des prestations de retraite futures, en fonction des gains ouvrant droit à pension et du service ouvrant droit à pension des participants au Régime à la date de l'évaluation. Pour calculer ces obligations, l'actuaire avance des hypothèses au sujet de l'avenir, telles que l'inflation prévue, les taux de rendement sur les actifs investis, les augmentations salariales, l'âge de retraite, l'espérance de vie et plusieurs autres facteurs.

Le BSIF exige qu'on effectue une évaluation actuarielle sur le plan de la continuité et sur le plan de la solvabilité. Ces évaluations examinent la stabilité du régime de retraite dans des conditions hypothétiques, afin de protéger les intérêts des participants au régime.

Qu'arrive-t-il s'il y a des déficits?

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la solvabilité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations sur le plan de la solvabilité), le répondant du régime est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, en fonction du déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé, sur une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le répondant peut demander l'autorisation de recourir à des mesures d'allègement de solvabilité, si de telles mesures sont disponibles.

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la continuité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations au titre des prestations sur le plan de la continuité), le répondant est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Pour une année donnée, les répondants de régimes de retraite sont tenus de verser les fonds nécessaires pour combler le montant du **coût des prestations pour service courant** qui n'est pas couvert par les cotisations des employés. S'il y a des déficits, les répondants doivent également verser des paiements spéciaux afin de réduire ces déficits, comme il est décrit ci-dessus, à moins qu'on n'ait recours à des mesures d'allègement de solvabilité.

En quoi consistent les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit?

Depuis 2011, tous les régimes de retraite à prestations déficitaires assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* peuvent bénéficier de mesures d'allègement de solvabilité, y compris ceux des

sociétés d'État telles que Postes Canada, s'ils ont obtenu l'approbation du ministre des Finances et de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ces mesures aident les répondants de régimes à respecter leurs obligations de capitalisation en atténuant l'incidence de la conjoncture économique à court terme.

Les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit n'atténuent ou n'annulent pas l'obligation de Postes Canada d'assurer la capitalisation intégrale du Régime, et la Société demeure responsable de la capitalisation de tout déficit.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la continuité?

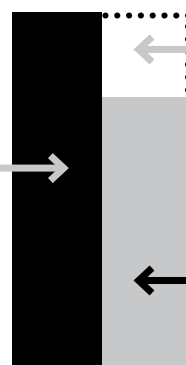
L'évaluation sur le plan de la continuité suppose qu'un régime de retraite continue ses opérations et a une viabilité à plus long terme. Elle détermine si le régime possède assez d'actifs pour payer les prestations de retraite qui devront être versées pour le service accumulé jusqu'à présent. Elle détermine aussi le montant des cotisations requises qui doivent être versées par les participants et par le répondant du régime pour couvrir le coût des prestations pour service courant.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la solvabilité?

L'évaluation sur le plan de la solvabilité suppose qu'un régime de retraite cesse ses opérations à la date de l'évaluation. Ce test permet aux autorités réglementaires des régimes de retraite de vérifier que, dans une telle situation improbable, les participants au régime recevront le plein montant qui leur est dû à la date de l'évaluation. Cette évaluation est donc faite à court terme et son résultat dépend grandement du niveau des taux d'intérêt du marché au moment de l'évaluation. L'évaluation sur le plan de la solvabilité est effectuée en fonction de la valeur du marché. Elle évalue la valeur de l'actif du régime à la date de l'évaluation et est utilisée dans le cas d'une liquidation du régime. Elle est également effectuée en fonction de la capitalisation, en se servant d'une méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.

Obligations au titre des prestations de retraite

Montants estimés requis pour verser les prestations de retraite à l'avenir.



Déficit

Lorsque l'actif du régime est inférieur aux obligations de prestations de retraite.

Actif

- Constitué des :
- cotisations des participants;
 - cotisations de Postes Canada;
 - revenus de placements.

Glossaire

Actif : Élément ayant une valeur monétaire, comme des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

Actifs non traditionnels : Avoirs considérés comme des éléments d'actif non traditionnels, comme les actions de sociétés à capital fermé, l'infrastructure ou les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent aussi une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

Actions : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

Actuaire : Professionnel chargé de calculer les obligations des régimes de retraite et le coût des prestations de retraite. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, tous les rapports actuariels doivent être préparés par un Fellow de l'Institut canadien des actuaires.

Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Le lissage est une méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite aux fins des évaluations sur le plan de la continuité. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour les employés que pour l'employeur. Elle est similaire aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

Capitalisation boursière : Valeur marchande totale des actions en circulation d'une société.

Coût des prestations pour service courant : Obligation relative au régime de retraite devant être créée au cours de la prochaine année, parce qu'une autre année de service crédité est ajoutée pour les employés actuels qui cotisent au régime.

Couverture : Réduction du risque d'un placement au moyen d'un placement de compensation.

Durée des obligations : Mesure approximative de la sensibilité d'un portefeuille d'obligations (ou d'un passif) aux variations de taux d'intérêt, exprimée en années. Il s'agit d'une moyenne pondérée de la durée de chaque coupon et paiement principal.

Fonds axé sur une date d'échéance : Fonds dont la combinaison d'éléments d'actif a été choisie en fonction d'une période précise, comme un fonds axé sur une date de retraite. Un fonds axé sur une date d'échéance passe graduellement à une combinaison d'éléments d'actif de plus en plus prudents à mesure que l'échéance du fonds approche.

Frais de gestion des fonds : Frais facturés pour la gestion d'un portefeuille de placements et pour les frais généraux d'administration.

Gestionnaire du fonds : Professionnel qui est responsable de prendre des décisions de placement et de mener des activités de placement afin d'atteindre des objectifs précis au profit des investisseurs.

Hypothèses actuarielles : Facteurs utilisés par un actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

Indice de référence : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

Inflation : Il y a inflation lorsque le pouvoir d'achat diminue face à l'augmentation des prix des biens de consommation et des services.

Lissage : Voir ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage).

Obligation : Titre de créance émis par une société ou une collectivité publique, par lequel cette dernière promet au détenteur le remboursement du principal et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

Obligations ou passif au titre des prestations de retraite : Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

Produit intérieur brut (PIB) : Valeur marchande totale de tous les biens et services finaux produits dans un pays au cours d'une année donnée. Le PIB équivaut au résultat total de l'investissement des consommateurs et des dépenses gouvernementales, auquel s'ajoute le montant de la valeur des exportations moins la valeur des importations.

Ratio de solvabilité moyen : Méthode servant à mesurer la solvabilité avec la moyenne des résultats sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.

Régime d'accumulation du capital : Instrument de placement ou d'épargne donnant droit à une aide fiscale et permettant aux participants de prendre des décisions d'investissement parmi les options offertes par l'instrument.

Rendement : Intérêt (ajusté en fonction de l'amortissement des escomptes ou des primes) ou revenus de dividendes liés au coût d'un placement dans des obligations ou des actions.

Taux d'actualisation : Taux d'intérêt à long terme utilisés pour calculer les obligations du régime de retraite.

Taux de rendement : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été ajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été ajusté en fonction des dépenses.

Titres à revenu fixe : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

Trajectoire : Répartition graduelle, étape par étape, d'actifs effectuée en fonction de cibles prédéterminées selon la situation de capitalisation. Cette approche est conçue pour remplacer graduellement certains éléments d'actif dont la pondération en actions est importante par des titres à revenu fixe à long terme à l'abri des pertes. Le mouvement d'une répartition d'éléments d'actif à une autre est activé par un vecteur – la situation de capitalisation du régime – jusqu'à l'obtention de la répartition d'actif désirée.

Valeur de transfert : Valeur estimée des futures prestations de retraite exprimée en dollars courants. Il s'agit d'un calcul basé sur des hypothèses actuarielles et les taux du marché, qui pourraient fluctuer avec le temps.

Ce rapport, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site retraitecp.com.

Avez-vous des suggestions pour le présent rapport ou d'autres publications portant sur la pension? Envoyez-nous un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.

Renseignements

Participants au volet à PD

Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220
1 866 370-2725 (téléimprimeur)
613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE
CP 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

Fiducie RBC Services aux investisseurs

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS
1 PLACE VILLE-MARIE
5E ÉTAGE AILE EST
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

Participants au volet à CD

Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com

Centre de soutien à la clientèle de la Sun Life

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 733-8612



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)

masunlife.ca